



Société anonyme au capital de 1 066 714 367,50 euros
Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 PARIS
552 120 222 R.C.S. PARIS

PREMIER AMENDEMENT

AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

2021

Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 mars 2021
sous le numéro D.21-0138.



L'amendement au document d'enregistrement universel a été déposé le 7 mai 2021 sous le numéro D-21-0138-A01 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement. Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

SOMMAIRE

1. CHIFFRES CLÉS ET PRÉSENTATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	3
2. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE	5
3. RISQUES ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES	30
4. RESPONSABLE DU PREMIER AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL	38
5. TABLES DE CONCORDANCE	40

1. CHIFFRES CLÉS ET PRÉSENTATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Évolutions récentes et perspectives

Actualisation des pages 14 et 15 du document d'enregistrement universel 2021

Un peu plus d'un an après le déclenchement de la pandémie de Covid-19, l'environnement mondial reste marqué par une crise sans précédent. Le niveau d'incertitude demeure élevé en dépit des progrès réalisés dans l'accélération du rythme des campagnes de vaccination et dans la confirmation du niveau d'efficacité de ces vaccins. En effet, le niveau de circulation du virus reste élevé et l'apparition de nouveaux variants continue de susciter des inquiétudes. Le déploiement des campagnes vaccinales permet néanmoins d'envisager un relâchement des contraintes qui pèsent sur les économies au cours de l'année 2021, ce qui, combiné à des mesures de relance de grande échelle (notamment aux États-Unis) et à une réinjection de l'épargne accumulée dans l'économie, offre la perspective d'un redémarrage rapide.

Le début de 2021 a été marqué par une hausse inattendue des rendements obligataires longs aux États-Unis, les marchés ayant escompté une reflation plus rapide que prévu. La hausse des prix des produits de base et les perturbations des chaînes d'approvisionnement, couplées à un redémarrage de la demande, devraient en effet se traduire par une montée de l'inflation, notamment aux États-Unis. Toutefois, ce phénomène devrait être temporaire, les capacités excédentaires encore importantes sur les marchés du travail limitant la possibilité d'un processus inflationniste auto-entretenu par la demande. Les banques centrales devraient se montrer plus tolérantes à l'égard de dépassements d'inflation à court terme, mais les primes de risque du marché sur l'inflation pourraient augmenter.

Le redémarrage peut être rapide, mais la reprise sera probablement lente en raison des stigmates de la crise. Le scénario central du Groupe prévoit un rebond de l'économie mondiale de 5,5% en 2021, après une contraction de -3,6% en 2020. La vigueur de la reprise devrait varier considérablement d'un pays à l'autre, le redémarrage devant être plus rapide aux États-Unis. Les perspectives se sont également améliorées pour la Chine et l'Inde, dont la croissance soutiendra à son tour celle de l'Asie émergente. La pandémie de Covid-19 reste le principal facteur déterminant les perspectives économiques mondiales à court terme et une sortie plus lente des restrictions, en cas de crise sanitaire prolongée, retarderait la reprise.

Après le rebond de 2021, la croissance mondiale devrait progressivement ralentir. Au-delà du rebond économique, la crise du Covid-19 causera très probablement des dommages permanents à l'économie mondiale via la destruction de capital humain et la hausse de la dette publique et des entreprises. La faible rentabilité des secteurs les plus touchés par la pandémie affaiblit également le potentiel de croissance. Dans ce contexte, un cercle vicieux risque de s'installer entre un endettement élevé, un potentiel de croissance plus faible et des faillites d'entreprises, ce qui pourrait sérieusement affaiblir la dynamique économique à moyen terme. Au-delà du soutien monétaire, les politiques gouvernementales concernant la mise à niveau des infrastructures existantes et la requalification de la main-d'œuvre seront cruciales pour soutenir la reprise post-Covid-19. L'accélération des transitions verte et numérique sera également essentielle.

La coopération internationale restera un élément clé de la phase de sortie de crise. La crise sanitaire, si elle se prolongeait, pourrait exacerber les divergences déjà existantes entre les États sur les politiques commerciales, technologiques, et le niveau de priorité accordée à la lutte contre le changement climatique. Les banques multilatérales de développement se sont engagées à des financements d'urgence, le FMI a assoupli les règles qui régissent ses financements et plusieurs créanciers bilatéraux se sont accordés afin de geler les échéances de dette des pays les plus en difficulté. De leur côté, les instances communautaires ont apporté une contribution sans précédent avec la mise en place par la BCE du *Pandemic Emergency Purchase Programme* (PEPP) pour un montant de 1 850 milliards d'euros et l'accord européen *Next Generation EU* (NGEU) pour un montant de 750 milliards d'euros. Ces programmes visent à accompagner la relance des États membres au-delà des capacités nationales assez hétérogènes en stimulant les investissements en lien avec les deux grandes priorités européennes que sont les transitions énergétiques et numériques. Le remboursement des 750 milliards d'euros empruntés sur les marchés reposera sur la capacité des États membres à générer de nouvelles ressources propres (taxes digitales, financières et sur les émissions carbone importées).

En matière d'évolutions réglementaires, l'année 2020 a été marquée par l'adoption de mesures d'assouplissement avec pour objectif d'adapter le cadre réglementaire au contexte de crise économique et de permettre aux banques d'accompagner pleinement les initiatives de soutien aux économies dans lesquelles elles opèrent. En Europe, les États membres de la zone euro ont notamment mis en place des enveloppes d'aides visant à soutenir le financement des entreprises afin d'atténuer les impacts de la baisse d'activité sur leur équilibre financier. Ces mesures de soutien se sont notamment traduites en France par la mise en place des Prêts Garantis par l'Etat avec près de 135 milliards d'euros de crédits octroyés en 12 mois.

Les adaptations réglementaires mises en place ont porté aussi bien sur le capital et la liquidité que sur la couverture anticipée des risques de crédit et ont consisté en :

- un relâchement des contraintes liées à la constitution de coussins de fonds propres contracyclique avec la possibilité de les entamer sous réserve d'application de mesures correctives automatiques prévues dans la réglementation prudentielle (mécanisme du MDA et présentation d'un plan de conservation des fonds propres) ;
- une tolérance temporaire sur le non-respect de ratios minimum de liquidité ;

- une plus grande flexibilité dans l'application des critères de déclassement des moratoires mis en place et une recommandation d'encadrer les impacts procycliques de l'application de la norme IFRS9 ;
- plus spécifiquement en France, un assouplissement des critères d'octroi de crédits immobiliers bénéficiant notamment aux primo-accédants.

La Commission européenne, le superviseur européen (BCE), l'Autorité Bancaire Européenne et le Haut Conseil de Stabilité Financière (HCSF) ont ainsi utilisé toute la flexibilité offerte par la réglementation prudentielle existante afin d'agir sur la liquidité et la solvabilité des banques, et garantir leur capacité à financer la continuité des activités économiques ainsi que la relance de l'économie. Le superviseur a également consenti à réduire le volume des missions sur place et à rallonger les délais de remédiation. Enfin, l'année 2020 a également été marquée par des contraintes en matière de paiement de dividendes. En effet, la BCE attend que les dividendes et les rachats d'actions restent inférieurs à 15 % des bénéfices cumulés des exercices 2019 et 2020 et ne dépassent pas 20 points de base du ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1, CET1), le montant le plus bas devant être retenu. Les banques prévoyant de verser des dividendes ou d'effectuer des rachats d'actions doivent être rentables et afficher des trajectoires de fonds propres robustes.

Au-delà des adaptations liées à la gestion de la crise sanitaire et économique, certains volets devraient être approfondis en 2021 :

- la transposition des accords de Bâle III (projet de version CRR3) entérinés par le BCBS, avec une attention particulière aux spécificités du secteur bancaire européen et aux impacts de la crise actuelle sur les banques ;
- la poursuite d'initiatives en matière de finance durable dans la continuité des règlements adoptés en 2020 dans les domaines de la taxonomie des activités durables, la publication d'informations relatives aux investissements durables et l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissements et la stratégie des banques ;
- la transition numérique avec notamment les réflexions relatives à l'établissement d'une « monnaie digitale banque centrale » (MDBC), les initiatives relatives à l'EPI (European Payment Initiative) et au « cloud européen » (Gaia-X) ;
- des avancées concrètes vers une véritable Union des Marchés de Capitaux (UMC) par le biais d'un plan d'action européen ;
- la poursuite des travaux liés au Brexit avec notamment la question des équivalences, des potentielles divergences d'alignement réglementaire, et de conditions de concurrence adéquates.

2. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE

2.1 Acquisitions en cours et contrats importants

Actualisation de la page 59 du document d'enregistrement universel 2021

2.1.1 Communiqué de presse du 7 avril 2021 – Société Générale entre en négociation exclusive avec Amundi en vue de la cession des activités de gestion d'actifs opérées par Lyxor

Le Conseil d'administration de Société Générale, réuni le 6 avril 2021, a approuvé l'entrée en négociation exclusive avec Amundi en vue de la cession des activités de gestion d'actifs opérées par Lyxor.

Lyxor est l'entité qui regroupe les activités de gestion d'actifs du Groupe, et opère notamment via Lyxor Asset Management, filiale à 100% de Société Générale.

Créée en 1998, Lyxor a joué un rôle pionnier dans le développement des gestions d'actifs spécialisées, et bénéficie notamment d'une position de leadership dans la gestion passive en Europe. Les encours gérés par Lyxor Asset Management totalisent environ 140 milliards d'euros à fin décembre 2020 dont 124 milliards d'euros au titre du périmètre de l'opération considérée⁽¹⁾.

Ce projet de cession couvrirait les activités de gestion passive (ETFs) et active (y compris alternative) que Lyxor réalise pour des clients institutionnels en France et à l'international⁽²⁾. Le périmètre de l'opération inclurait les fonctions commerciales et de support dédiées à ces activités.

Cet accord s'inscrit dans la stratégie de Société Générale en matière d'épargne, qui consiste à opérer en architecture ouverte et à proposer à ses clients des solutions d'investissement et de gestion d'actifs dans le cadre de partenariats avec des gestionnaires d'actifs externes.

Dans ce cadre, Société Générale annoncerait le projet de création d'un pôle « Wealth & Investment Solutions » logé au sein de la banque privée. Ce pôle servirait de centre d'expertises pour structurer des solutions d'épargne, de gestion et d'investissement à destination de la banque privée et des réseaux de banque de détail du Groupe ainsi que des solutions de gestion structurée à destination des clients des activités de marché. Il accueillerait notamment des équipes de Lyxor qui ne feraient pas partie du projet de cession.

Les accords de partenariat avec Amundi pour la fourniture de solutions d'épargne et d'investissement pour les réseaux de Société Générale sont par ailleurs maintenus. Société Générale continuera également d'accompagner Amundi à travers sa gamme complète et modulable de solutions de marchés et de métiers titres.

Cette cession, qui devrait être finalisée au plus tard en février 2022, se ferait au prix de 825 millions d'euros et aurait à la finalisation de l'opération un effet positif estimé à environ 18 points de base sur le ratio CET1 du Groupe. La plus-value de cession nette d'impôts, qui serait comptabilisée à la finalisation de l'opération, serait d'environ 430 millions d'euros.

Cette opération viendrait clôturer avec succès le programme de recentrage lancé en 2018 par Société Générale. Réalisée dans de très bonnes conditions, son exécution aura permis de simplifier l'organisation du Groupe et d'optimiser l'allocation de capital en concentrant le business model sur ses activités cœur, dégageant des synergies significatives et bénéficiant d'une taille critique assurant leur compétitivité à long-terme, avec un effet positif de ce programme sur le ratio de capital du groupe en ligne avec la cible de 80 à 90 points de base.

Les deux groupes travailleront de concert afin de garantir la bonne intégration de Lyxor au sein d'Amundi tant du point de vue des services apportés aux clients que des collaborateurs concernés par ce projet.

Ce projet sera soumis aux instances représentatives du personnel concernées au sein du Groupe Société Générale, puis à l'accord des autorités de régulation compétentes.

Frédéric Oudéa, Directeur général du Groupe Société Générale commente : « Cette opération avec Amundi, premier gestionnaire d'actifs européen et dont Société Générale a contribué à la création, permettra aux équipes de Lyxor d'activement participer à la constitution du leader incontesté de la gestion passive en Europe dans un marché qui se consolide. Elle s'inscrit pleinement dans la stratégie de Société Générale en matière d'offre d'épargne, qui est d'opérer en architecture ouverte en s'associant aux meilleurs experts de la gestion d'actifs pour construire les offres les plus adaptées à nos clients. Société Générale et Amundi resteront des partenaires clés, chacun participant réciproquement à la proposition de valeur mise en œuvre pour leurs clients. Par ailleurs, cette opération viendrait clôturer avec succès le programme de recentrage lancé en 2018 par Société Générale. »

(1) Parmi les activités de Lyxor, certaines activités sont exclues du périmètre de la transaction et conservées par Société Générale : (i) la gestion structurée à destination des clients des activités de marché de Société Générale et (ii) les activités d'asset management dédiées à l'épargne réalisées pour le compte de Société Générale (réseaux et banque privée) telles que la structuration de solutions d'épargne, la sélection de fonds et la supervision des sociétés de gestion du Groupe.

(2) à l'exception de Lyxor AM Japan Co. Ltd au Japon

Note : Après la finalisation de cette opération, Société Générale Private Banking, un des métiers cœur de la banque, deviendrait une Business Unit à part entière, appelée « PRIV », intégrée au pilier RBDF et supervisée par Sébastien Proto. Elle serait composée de quatre grands pôles d'activités : la banque privée France, la banque privée Europe (Luxembourg, Suisse, Monaco), Kleinwort Hambros et le pôle Wealth and Investment Solutions.

2.2 Communiqué de presse du 6 mai 2021 : résultats du premier trimestre 2021

Actualisation des pages 30 à 46 du document d'enregistrement universel 2021

1. RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE

En M EUR	T1-21	T1-20	Variation	
Produit net bancaire	6 245	5 170	+20,8%	+25,2%*
Frais de gestion	(4 748)	(4 678)	+1,5%	+3,7%*
<i>Frais de gestion sous-jacent⁽¹⁾</i>	<i>(4 097)</i>	<i>(4 188)</i>	-2,2%	+0,2%*
Résultat brut d'exploitation	1 497	492	x 3,0	x 3,7*
<i>Résultat brut d'exploitation sous-jacent⁽¹⁾</i>	<i>2 148</i>	<i>982</i>	x 2,2	x 2,4*
Coût net du risque	(276)	(820)	-66,3%	-65,1%*
<i>Coût net du risque sous-jacent⁽¹⁾</i>	<i>(276)</i>	<i>(820)</i>	-66,3%	-65,1%*
Résultat d'exploitation	1 221	(328)	n/s	n/s
<i>Résultat d'exploitation sous-jacent⁽¹⁾</i>	<i>1 872</i>	<i>(162)</i>	x 11,6	x 17,5*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	6	80	-92,5%	-92,5%*
<i>Gain et pertes nets sur autres actifs sous-jacent⁽¹⁾</i>	<i>6</i>	<i>157</i>	-96,2%	-96,2%*
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	3	4	-25,0%	-25,0%*
<i>Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence sous-jacent⁽¹⁾</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	-25,0%	-25,0%*
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	n/s
Impôts sur les bénéfices	(283)	46	n/s	n/s
Résultat net part du Groupe	814	(326)	n/s	n/s
<i>Résultat net part du Groupe sous-jacent⁽¹⁾</i>	<i>1 298</i>	<i>98</i>	<i>x 13,2</i>	<i>x 22,5*</i>
ROE	5,2%	-3,6%		
ROTE	5,9%	-4,2%		
<i>ROTE sous-jacent⁽¹⁾</i>	<i>10,1%</i>	<i>-0,5%</i>		

(1) Ajusté des éléments exceptionnels et de la linéarisation d'IFRIC 21

Le Conseil d'administration de Société Générale, réuni le 5 mai 2021, sous la présidence de Lorenzo Bini Smaghi, a examiné les résultats du premier trimestre 2021 du groupe Société Générale.

Les différents retraitements permettant le passage des données sous-jacentes aux données publiées sont présentés dans les notes méthodologiques (§10.5).

Produit net bancaire

Au T1-21, le produit net bancaire du Groupe, en hausse de +20,8% (+25,2%*) /T1-20, confirme le rebond observé au second semestre 2020.

La performance de la Banque de Détail en France se maintient ce trimestre malgré le prolongement des restrictions sanitaires. Le produit net bancaire hors provision PEL/CEL ressort ainsi en baisse de -2,4% /T1-20 qui avait été encore peu marqué par la crise.

La Banque de détail et Services Financiers Internationaux affiche une légère hausse des revenus de +0,1%*, portés par une croissance soutenue des revenus des Services financiers dont le produit net bancaire progresse de +7,9%*. La performance de la Banque de détail à l'international est résiliente, avec des revenus en baisse de -3,8%* et des dynamiques contrastées selon les régions.

La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs enregistre une très bonne performance avec des revenus en hausse de +60,4%*/T1-20.

Frais de gestion

Les frais de gestion sous-jacents s'élevaient à -4 097 millions d'euros en baisse de -2,2% et stable à périmètre et taux de change constant (+0,2%*) par rapport au T1-20. La stricte discipline observée sur l'ensemble des métiers compense l'augmentation de la charge d'IFRIC 21 et des coûts variables en lien avec la croissance des revenus.

Le Groupe extériorise ainsi un fort effet de ciseaux positif avec un coefficient d'exploitation sous-jacent à 66%.

Coût du risque

Le coût du risque commercial s'établit à un niveau bas de 276 millions d'euros, soit 21 points de base en nette baisse par rapport à T1-20 (65 points de base). Il correspond à une augmentation de la provision sur encours douteux de 300 millions d'euros et une baisse de la provision sur des encours sains de -24 millions d'euros.

Le Groupe dispose aujourd'hui d'un stock de provision sur encours sains de 3 578 millions d'euros. Il était de 3 622 millions d'euros au 31 décembre 2020 après une hausse de +59% au cours de l'année passée.

Dans le cadre de l'accompagnement de ses clients pendant la crise, le Groupe a accordé des moratoires et des prêts garantis d'état. Au 31 mars 2021, le montant total des moratoires en vigueur représente environ 2 milliards d'euros et les prêts garantis d'état, environ 19 milliards d'euros. En France, le montant total des prêts garantis par l'Etat (« PGE ») s'élève à 18 milliards d'euros et l'exposition nette à environ 2 milliards d'euros.

Le taux brut d'encours douteux s'élève à 3,3% au 31 mars 2021 (stable par rapport au 31 décembre 2020). Il est de 3% sur les moratoires et 3% sur les prêts garantis d'Etat. Le taux de couverture brut des encours douteux du Groupe s'établit à 51%⁽²⁾ au 31 mars 2021 contre 52% au 31 décembre 2020.

Le Groupe anticipe un coût du risque compris entre 30 et 35 points de base sur l'année 2021.

Gains ou pertes nets sur autres actifs

Le poste « gains et pertes nets sur autres actifs » s'élève à +6 millions d'euros au T1-21 par rapport à +80 millions d'euros au T1-20 dont -77 millions d'euros correspondaient à l'effet de l'application de la norme IFRS 5 dans le cadre de la mise en œuvre du plan de recentrage du Groupe et +130 millions d'euros au titre du programme de cessions immobilières du Groupe.

⁽¹⁾ Ajusté des éléments exceptionnels et de la linéarisation d'IFRIC 21

⁽²⁾ Ratio entre le montant des provisions sur les encours douteux et le montant de ces mêmes encours

Résultat net part du Groupe

En MEUR	T1-21	T1-20
Résultat net part du Groupe publié	814	(326)
Résultat net part du Groupe sous-jacent ⁽¹⁾	1 298	98

En %	T1-21	T1-20
ROTE (données brutes)	5,9%	-4,2%
ROTE sous-jacent ⁽¹⁾	10,1%	-0,5%

Le bénéfice net par action s'élève à 0,79 euros au T1-21 (par rapport à -0,57 euros au T1-20).

Le bénéfice sous-jacent⁽³⁾ net par action s'élève à 0,83 euros au T1-21 (par rapport à -0,48 euros au T1-20).

⁽¹⁾ Ajusté des éléments exceptionnels et de la linéarisation d'IFRIC 21

⁽³⁾ calculé sur la base d'un résultat net part du Groupe sous-jacent hors linéarisation de l'IFRIC 21. En tenant compte de la linéarisation d'IFRIC 21, il ressort à 1,36 euros au T1-21 et -0,07 euros au T1-20.

2. STRUCTURE FINANCIERE DU GROUPE

Au 31 mars 2021, les **capitaux propres** part du Groupe s'élèvent à 62,9 milliards d'euros (61,7 milliards d'euros au 31 décembre 2020), l'actif net par action est de 62,8 euros et l'actif net tangible par action est de 55,2 euros.

Le total du bilan consolidé s'établit à 1 503 milliards d'euros au 31 mars 2021 (1 462 milliards d'euros au 31 décembre 2020). Le montant net des encours de crédits à la clientèle, y compris la location financement, au 31 mars 2021 est de 447 milliards d'euros (440 milliards d'euros au 31 décembre 2020) – hors valeurs et titres reçus en pension. Parallèlement les dépôts de la clientèle atteignent 462 milliards d'euros, contre 451 milliards d'euros au 31 décembre 2020 (hors valeurs et titres donnés en pension).

Au 16 avril 2021, la maison mère a émis 18,3 milliards d'euros de dette à moyen et long terme, avec une maturité moyenne de 5,8 ans et un spread moyen de 39 points de base (par rapport au mid-swap 6 mois, hors dette subordonnée). Les filiales ont émis 1,0 milliard d'euros. Au total, au 16 avril 2021, le Groupe a émis 19,3 milliards d'euros de dette à moyen et long terme. Hors émissions structurées, la maison mère a réalisé son programme annuel à hauteur de 65% au 16 avril 2021.

Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) s'inscrit bien au-dessus des exigences réglementaires à 143% à fin mars 2021, contre 149% à fin décembre 2020, et à 141% en moyenne sur le 1^e trimestre 2021, contre 144% en moyenne sur le 1^e trimestre 2020. Parallèlement, le NSFR (Net Stable Funding Ratio) est à un niveau supérieur à 100% à fin mars 2021.

Les **encours pondérés** phasés par les risques du Groupe (RWA) s'élèvent à 353,1 milliards d'euros au 31 mars 2021 (contre 351,9 milliards d'euros à fin décembre 2020) selon les règles CRR/CRD4. Les encours pondérés au titre du risque de crédit représentent 81,8% du total, à 288,6 milliards d'euros, en hausse de 0,5% par rapport au 31 décembre 2020.

Au 31 mars 2021, le ratio **Common Equity Tier 1** du Groupe s'établit à 13,5%, soit environ 450 points de base au-dessus de l'exigence réglementaire. Le ratio CET1 au 31 mars 2021 inclut un effet de +25 points de base au titre du phasage de l'impact IFRS 9. Hors cet effet, le ratio non phasé s'élève à 13,2%. Le ratio Tier 1 phasé s'élève à 15,8% à fin mars 2021 (16% à fin décembre 2020) et le ratio global de solvabilité s'établit à 19,1% (19,2% à fin décembre 2020).

Le **ratio de levier** phasé atteint 4,5% au 31 mars 2021 (4,8% à fin décembre 2020).

Avec un niveau de 31,0% des RWA et 8,8% de l'exposition levier à fin mars 2021, le Groupe présente un TLAC supérieur aux exigences du FSB pour 2021. Au 31 mars 2021, le Groupe est aussi au-dessus de ses exigences MREL qui sont de 8,5% du TLOF⁽¹⁾ (ce qui représentait à décembre 2017 un niveau de 24,37% des RWA), lesquels ont servi de référence au calibrage du CRU.

Le Groupe est noté par quatre agences de notation : (i) FitchRatings - notation long terme « A- », rating stable, notation dette senior préférée « A », notation court-terme « F1 » ; (ii) Moody's - notation long terme (dette senior préférée) « A1 », perspectives stables, notation court-terme « P-1 » ; (iii) R&I - notation long terme (dette senior préférée) « A », perspectives stables ; et (iv) S&P Global Ratings - notation long terme (dette senior préférée) « A », perspectives négatives, notation court-terme « A-1 ».

⁽¹⁾ TLOF : Total Liabilities and Own Funds

3. BANQUE DE DÉTAIL EN FRANCE

En MEUR	T1-21	T1-20	Variation
Produit net bancaire	1 847	1 880	-1,8%
<i>Produit net bancaire hors PEL/CEL</i>	<i>1 859</i>	<i>1 905</i>	<i>-2,4%</i>
Frais de gestion	(1 453)	(1 450)	+0,2%
Résultat brut d'exploitation	394	430	-8,4%
Coût net du risque	(123)	(249)	-50,6%
Résultat d'exploitation	271	181	+49,7%
Résultat net part du Groupe	203	219	-7,3%
RONE	7,2%	7,8%	
RONE s/jacent ⁽¹⁾	10,4%	10,7%	

(1) Ajusté de la linéarisation d'IFRIC 21, de la provision PEL/CEL

Malgré le prolongement des restrictions sanitaires, la performance commerciale de la Banque de détail en France poursuit son amélioration progressive. Les réseaux continuent de soutenir l'économie en accompagnant leurs clients particuliers, entreprises et professionnels dans ce contexte toujours incertain.

Les réseaux Société Générale et Crédit du Nord :

La banque a décaissé un montant total d'environ 18 milliards d'euros au titre des Prêts Garantis par l'Etat (« PGE ») en faveur du segment Entreprises et professionnels. Elle commercialisera, par ailleurs, en mai une offre de « Prêts Participatifs Relance ».

Les encours moyens de crédits des réseaux Société Générale et Crédit du Nord progressent de 7% par rapport au T1-20 à 210 milliards d'euros. Les encours moyens de crédits aux entreprises et professionnels sont en hausse de 16% à EUR 97 milliards d'euros, soutenus par la distribution des PGE.

Les encours moyens de dépôts au bilan⁽¹⁾ des réseaux Société Générale et Crédit du Nord sont en hausse de 14% par rapport au T1-20 à 229 milliards d'euros, toujours portés par les dépôts à vue.

Le ratio crédits sur dépôts moyens ressort ainsi à 92% au T1-21 vs. 98% au T1-20.

Les actifs sous gestion de l'assurance ont atteint 89 milliards d'euros au T1-21. La collecte d'assurance-vie s'établit à 0,7 milliard d'euros en nette progression par rapport au T1-20 et bénéficie d'une part d'unités de compte dans la production T1-21 de 37%.

Les actifs sous gestion de la Banque Privée ont atteint 72 milliards d'euros à fin mars 2021. La collecte nette demeure soutenue à 1,3 milliards d'euros sur le T1-21.

En assurance Protection les primes sont en hausse de +3% /T1-20. **Les commissions financières** des réseaux Société Générale et Crédit du Nord sont en hausse de +7% /T1-20.

⁽¹⁾ Y compris BMTN

Boursorama :

La banque consolide sa position de leader de la banque en ligne en France, atteignant plus de 2,8 millions de clients à fin mars 2021. La conquête client de Boursorama a atteint un niveau record avec 203 000 nouveaux clients au T1-21. Ce trimestre, la banque s'est distinguée en obtenant la première place européenne dans le classement de la performance digitale (classement D Rating – mars 2021). Boursorama a également été classée première marque préférée des français dans la catégorie Banques en ligne (mars 2021). Enfin, la banque a obtenu la première place dans le classement Podium de la relation Client dans la catégorie banques (mars 2021).

La production de prêts immobiliers présente une forte croissance de +27% /T1-20. Les encours de dépôts et épargne financière sont en hausse de 30% /T1-20. Par ailleurs, le nombre d'ordres de bourse a été multiplié par 1.5x par rapport au T1-20.

Produit net bancaire hors PEL/CEL

Le Produit net bancaire retraité des effets PEL/CEL est en recul de -2,4% /T1-20 à 1 859 millions d'euros. La marge nette d'intérêt hors PEL/CEL est en retrait de -5,7% par rapport au T1-20, impactée principalement par l'effet négatif résultant de la hausse des volumes de dépôts dans un contexte de taux négatif. Les commissions, malgré la prolongation des mesures de confinement, sont en progression de +0,8% par rapport au T1-20.

Frais de gestion

Les frais de gestion sous-jacents s'élèvent à 1 336 millions d'euros en baisse de -1,6% par rapport au T1-20, et en recul de -2,3% excluant Boursorama. Sur le trimestre, le coefficient d'exploitation (après linéarisation de la charge d'IFRIC 21 et retraitée de la provision PEL/CEL) s'établit à 71,9% in T1-21 vs. 71,3% au T1-20.

Coût du risque

Le coût du risque commercial est en recul de -51% par rapport au T1-20. Il s'établit à 123 millions d'euros, soit 23 points de base en forte baisse par rapport au T1-20 (49 points de base).

Gains ou pertes nets sur autres actifs

Le poste « Gains ou pertes nets sur autres actifs » s'élève à 3 millions d'euros au T1-21. Il s'établissait à 131 millions d'euros au T1-20, intégrant une plus-value de 130 millions d'euros relative au programme de cessions immobilières du Groupe.

Résultat net part du Groupe

Le Résultat net part du Groupe s'établit à 203 millions d'euros en recul de -7,3% /T1-20. Dans un contexte de taux bas et de transformation des réseaux, la rentabilité (après linéarisation de la charge d'IFRIC 21 et retraitée de la provision PEL/CEL) ressort à un niveau de 10,4% sur le T1-21 (versus 10,7% au T1-20) et 11,3% en excluant Boursorama.

4. BANQUE DE DÉTAIL ET SERVICES FINANCIERS INTERNATIONAUX

En MEUR	T1-21	T1-20	Variation	
Produit net bancaire	1 862	1 964	-5,2%	+0,1%*
Frais de gestion	(1 089)	(1 146)	-5,0%	+0,0%*
Résultat brut d'exploitation	773	818	-5,5%	+0,2%*
Coût net du risque	(142)	(229)	-38,0%	-34,9%*
Résultat d'exploitation	631	589	+7,1%	+14,1%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2	12	-83,3%	-83,3%*
Résultat net part du Groupe	392	365	+7,4%*	+15,8%*
RONE	15,7%	13,8%		
RONE s/jacent ⁽¹⁾	17,4%	15,4%		

(1) Corrigé de l'application d'IFRIC 21

Dans la Banque de détail à l'International, les encours de crédits s'établissent à 86,5 milliards d'euros au T1-21. Ils sont en hausse de +0,8%* par rapport au T1-20 à périmètre et change constants. Les encours de dépôts affichent une hausse de +7,7%* par rapport au T1-20, pour atteindre 84,6 milliards d'euros.

Sur le périmètre Europe, les encours de crédits sont en hausse de +2,0%* par rapport à fin mars 2020, portés par une bonne dynamique sur l'ensemble des régions : Europe de l'Ouest (+1,6%*), Roumanie (+1,7%*) et République Tchèque (+2,5%*). Les encours de dépôts sont en hausse de +9,7%* /T1-20.

En Russie, l'activité commerciale reste affectée par les mesures de confinement. Les encours de crédits sont en baisse de -4,6%*, la bonne dynamique sur le segment des particuliers est compensée par une baisse sur le segment entreprises liée à d'importants remboursements des crédits octroyés dans le contexte de crise. Les encours de dépôts sont en hausse de +1,9%* /T1-20.

En Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-Mer, les encours de crédits restent stables à périmètre et change constants. Les encours de dépôts affichent une croissance de +6,3%* par rapport à fin mars 2020.

Dans l'activité Assurances, l'activité d'assurance vie-épargne montre une bonne dynamique avec une augmentation des encours de +6,8%* par rapport à fin mars 2020. La part d'unités de compte, très élevée sur le trimestre, s'établit à 40% de la collecte brute et 34% des encours. Malgré une hausse en France (+1,3%*), les activités de Protection affichent une légère baisse de (-1,0%*). La hausse des primes dommages (+1,0%* sur l'ensemble) est compensée par une baisse de l'activité Prévoyance avec des primes en diminution de -2,4%* par rapport au T1-20.

Les Services Financiers aux Entreprises affichent un bon dynamisme commercial au premier trimestre. Le métier de location longue durée et gestion de flottes de véhicules (ALD) affiche un nombre de contrats stable à 1,8 millions de véhicules à fin mars 2021. Les activités de Financement de biens d'équipement professionnels affichent une production leasing en hausse de +1,1%* par rapport au T1-20 et des encours en baisse de -4,0%*, à 14,2 milliards d'euros (hors affacturage).

Produit net bancaire

Au T1-21, le produit net bancaire s'élève à 1 862 millions d'euros, en légère hausse de +0,1%* par rapport au T1-20.

Le produit net bancaire de la **Banque de détail à l'International** s'élève à 1 187 millions d'euros, en baisse de -3,8%* par rapport au T1-20. Malgré un bon dynamisme commercial, les revenus en Europe sont en baisse de -6,1%*, impactés par les mesures de confinement et un environnement de taux plus bas qu'au T1-20. Sur l'ensemble SG Russie, dans un contexte toujours difficile ce trimestre, les revenus sont également en baisse (-3,4%*). Le périmètre Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-Mer reste

résilient avec des revenus en hausse de +0,1%* par rapport au T1-20 et une activité en Afrique Sub-Saharienne toujours soutenue (revenus en hausse de +3,0%* par rapport au T1-20).

L'activité Assurances affiche un produit net bancaire de 236 millions d'euros au T1-21, en hausse de +3.5%* par rapport au T1-20, qui incluait une contribution au fonds de solidarité en France de l'ordre de 6 millions d'euros.

Dans **les Services Financiers aux Entreprises**, le produit net bancaire est en hausse de +10.4%* et s'établit à 439 millions d'euros, tiré notamment par ALD qui enregistre une croissance des marges de location (+2%*) et du résultat de reventes de véhicules (439 EUR par unité).

Frais de gestion

Les frais de gestion restent stables à périmètre et change constant par rapport au T1-20 (et en légère baisse de -0,2%* en vision sous-jacente). Le coefficient d'exploitation s'établit à 58,5% au T1-21.

Dans la **Banque de détail à l'International**, les frais de gestion sont en baisse de -1,0%* par rapport au T1-20, avec un effort notable sur le périmètre SG Russie (-2,0%* par rapport au T1-20). Le T1-20 intégrait 11 millions d'euros de contribution aux fonds Covid au Maghreb.

Dans l'activité **Assurances**, les frais de gestion accompagnent les ambitions de développement commercial et affichent une croissance de +2,4%* par rapport au T1-20 à 110 millions d'euros.

Dans les **Services Financiers aux Entreprises**, les frais de gestion sont en hausse, +2,6%* par rapport au T1-20, extériorisant un effet de ciseaux positif.

Coût du risque

Sur le trimestre, le coût du risque est de 44 points de base par rapport à 67 points de base au T1-20.

Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe ressort à 392 millions d'euros, en hausse de +15,8%* (+7,4% à change courant) par rapport au T1-20.

La rentabilité sous-jacente ressort à 17,4% au T1-21, par rapport à 15,4% au T1-20 (avec une rentabilité de 14,6% dans la Banque de détail à l'International et de 21,1% dans les Services Financiers et Assurance).

5. BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE ET SOLUTIONS INVESTISSEURS

En MEUR	T1-21	T1-20	Variation	
Produit net bancaire	2 509	1 627	+54,2%	+60,4%*
Frais de gestion	(2 051)	(1 977)	+3,7%	+5,9%*
Résultat brut d'exploitation	458	(350)	n/s	n/s
Coût net du risque	(9)	(342)	-97,4%	-97,2%*
Résultat d'exploitation	449	(692)	n/s	n/s
Résultat net part du Groupe	356	(537)	n/s	n/s
RONE	10,0%	-15,8%		
<i>RONE s/jacent⁽¹⁾</i>	<i>18,1%</i>	<i>-9,0%</i>		

(1) Corrigé de l'application d'IFRIC 21

Sur le trimestre, la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs affiche des revenus très solides à 2 509 millions d'euros, en forte hausse de +54,2% par rapport au T1-20 (+60,4%* à périmètre et change constants). Les métiers ont profité au cours du premier trimestre d'un environnement se normalisant et de fortes dynamiques de marché.

Dans les Activités de Marché et Services aux Investisseurs, le produit net bancaire s'établit à 1 651 millions d'euros, x2,3* par rapport à un T1-20. Les Activités de Marché affichent un trimestre record, le plus haut depuis le T1-17.

Les métiers Actions enregistrent leur meilleur trimestre depuis 2015, avec une performance remarquable sur chacune des régions, toutes les activités ayant bénéficié des bonnes conditions de marché. Les revenus sont en net rebond de +44% par rapport à un T4-20 et en hausse de +36% par rapport au niveau moyen de l'année 2019. Les activités de produits structurés ont réalisé un bon trimestre tout en achevant la revue de l'offre produits initiée au T2-20. Les activités de produits listés ont bénéficié de forts volumes, notamment en Asie et en Allemagne, où notre franchise a été reconnue « *Certificate House of the Year* » (source *Golden Bull*).

Les activités Taux, Crédit et Change enregistrent une forte performance, avec des revenus à 625 millions d'euros, en hausse de +51% par rapport au T4-20 et de +25% par rapport au niveau moyen de l'année 2019 (niveau non retraité des revenus de l'activité matières premières). Le thème de la reflation a favorisé une activité commerciale soutenue. Toutes les activités ont bien performé dans toutes les régions.

Les revenus du Métier Titres s'établissent aussi en forte hausse de +16,7% par rapport au T1-20, à 175 millions d'euros. Les actifs en conservation du Métier Titres atteignent 4 341 milliards d'euros à fin mars 2021, en hausse de +0,6% par rapport à fin décembre 2020. Sur la même période, les actifs administrés sont stables à 639 milliards d'euros.

Dans les Activités de Financement et Conseil, les revenus s'établissent à 633 millions d'euros sur le T1-21, en hausse de +2,9%* par rapport à un bon T1-20 (+0,6% à périmètre et change courants).

Les activités de financement affichent une bonne performance, notamment sur le financement aéronautique et le financement maritime. La plateforme *Asset-Backed Products* enregistre aussi un bon premier trimestre.

La banque d'investissement bénéficie d'une forte dynamique, notamment sur les marchés des capitaux actions et sur le financement d'acquisition. La franchise affiche des revenus solides et en hausse sur le trimestre.

Le métier *Global Transaction et Payment Services* continue de présenter une croissance soutenue, en hausse de +5,0%* par rapport au T1-20.

Dans la Gestion d'Actifs et Banque Privée, le produit net bancaire s'inscrit à 225 millions d'euros au T1-21, en baisse de -1,7%* par rapport au T1-20 (-2,2% à périmètre et change courants).

La Banque Privée affiche une performance en légère baisse de -1,1%* par rapport au T1-20 (à 173 millions d'euros), impactée par des pressions sur la marge d'intérêt et malgré une forte activité commerciale. La collecte nette, qui s'élève à +2,5 milliards d'euros, a été positive dans toutes les régions. Les actifs sous gestion sont en hausse de +4,1% par rapport à fin décembre 2020, à 121 milliards d'euros.

Le produit net bancaire de l'activité Lyxor atteint 47 millions d'euros, en baisse de 3 millions d'euros par rapport au T1-20. Les actifs sous gestion de Lyxor s'inscrivent en forte hausse de +9,9% par rapport à fin décembre 2020, à 154 milliards d'euros. La collecte nette a été de +6,2 milliards d'euros sur le trimestre.

Frais de gestion

Les frais de gestion sous-jacents sont en baisse de -0,8% par rapport au T1-20, témoignant d'une discipline stricte et continue dans un contexte de hausse de la charge d'IFRIC 21 et des coûts variables en lien avec la croissance des revenus. Il en résulte une forte amélioration du levier opérationnel avec un coefficient d'exploitation sous-jacent de 67%.

Coût net du risque

Le coût du risque commercial ressort à 2 points de base (soit 9 millions d'euros), très en-deçà du niveau du T1-20, à 87 points de base, pénalisé du fait de l'entrée dans la crise sanitaire et de dossiers spécifiques.

Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe sous-jacent (après linéarisation de l'IFRIC 21) ressort à 646 millions d'euros sur le trimestre.

La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs affiche une forte rentabilité sous-jacente à 18,1%.

6. HORS PÔLES

En M EUR	T1-21	T1-20
Produit net bancaire	27	(301)
Frais de gestion	(155)	(105)
<i>Frais de gestion sous-jacent ⁽¹⁾</i>	(71)	(67)
Résultat brut d'exploitation	(128)	(406)
<i>Résultat brut d'exploitation sous-jacent ⁽¹⁾</i>	(44)	(368)
Coût net du risque	(2)	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	(77)
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	1	1
Résultat net part du Groupe	(137)	(373)

(1) Corrigé de l'application d'IFRIC 21 et des charges de transformation au T1-21 (50 M EUR)

Le Hors Pôles inclut :

- la gestion immobilière du siège social du Groupe,
- le portefeuille de participations du Groupe,
- les fonctions de centrale financière du Groupe,
- certains coûts relatifs aux charges de restructuration de l'ensemble du Groupe, aux projets transversaux et certains coûts engagés par le Groupe et non refacturés aux métiers.

Le produit net bancaire du Hors Pôles s'élève à 27 millions d'euros au T1-21 contre -301 millions d'euros au T1-20. Il incorpore notamment la variation de valeur d'instruments financiers correspondant à la couverture économique de la dette financière mais qui ne remplissent pas les critères de la qualification de couverture selon les IFRS.

Les frais de gestion s'élèvent à -155 millions d'euros au T1-21 contre -105 millions d'euros au T1-20. Ils intègrent les charges de transformation du Groupe pour un montant total de -50 millions d'euros portant sur les activités de Banque de détail en France (-22 millions d'euros), de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs (-17 millions d'euros) et sur le Hors pôles (-11 millions d'euros). Les coûts sous-jacents ressortent à 71 millions d'euros au T1-21 par rapport à 67 millions d'euros au T1-20.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à -128 millions d'euros au T1-21 contre -406 millions d'euros au T1-20. Le résultat brut d'exploitation sous-jacent est à -44 millions d'euros.

Le poste « gains ou pertes nets sur autres actifs » s'élevait à -77 millions d'euros au T1-20 et incluait principalement, au titre de l'application d'IFRS 5 dans le cadre de la mise en œuvre du plan de recentrage du Groupe, une charge de -69 millions correspondant à la finalisation de la cession de Société Générale de Banque aux Antilles.

Le résultat net part du Groupe du Hors-Pôles s'élève à -137 millions d'euros au T1-21 contre -373 millions d'euros au T1-20.

7. CONCLUSION

En ce début d'année, le Groupe franchit une nouvelle étape et confirme le rebond des activités attendu cette année par rapport à une année 2020 très marquée par la crise.

Le Groupe présentera la stratégie de ses activités de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs le 10 mai 2021 puis au second semestre sur la Responsabilité Sociale et Environnementale.

8. CALENDRIER FINANCIER 2021

Calendrier de communication financière 2021

18 mai 2021	Assemblée générale
25 mai 2021	Détachement du dividende
27 mai 2021	Paiement du dividende
3 août 2021	Résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2021
4 novembre 2021	Résultats du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2021

Les Indicateurs Alternatifs de Performance, notamment les notions de Produit net bancaire des piliers, Frais de gestion, ajustement d'IFRIC 21, coût du risque (commercial) en points de base, ROE, ROTE, RONE, Actif net, Actif net tangible, et les montants servant de base aux différents retraitements effectués (en particulier le passage des données publiées aux données sous-jacentes) sont présentés dans les notes méthodologiques, ainsi que les principes de présentation des ratios prudentiels.

Ce document comporte des éléments de projection relatifs aux objectifs et stratégies du Groupe Société Générale. Ces projections reposent sur des hypothèses, à la fois générales et spécifiques, notamment l'application de principes et de méthodes comptables conformes au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tels qu'adoptés dans l'Union européenne, ainsi que l'application de la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour.

Ces éléments sont issus de scénarii fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Le Groupe peut ne pas être en mesure :

- d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité et d'évaluer leurs conséquences potentielles ;
- d'évaluer avec précision dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait entraîner des résultats significativement différents de ceux projetés dans cette présentation.

Par conséquent, bien que Société Générale estime qu'ils reposent sur des hypothèses raisonnables, ces éléments de projection sont soumis à de nombreux risques et incertitudes, notamment des sujets dont le Groupe ou sa direction n'ont pas encore connaissance ou actuellement jugés non significatifs, et rien ne garantit que les événements anticipés se matérialiseront ou que les objectifs mentionnés seront atteints. Les facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence marquée entre les résultats réels et les résultats anticipés dans les éléments de projection comprennent, entre autres, les tendances de l'activité économique en général et celles des marchés de Société Générale en particulier, les changements réglementaires et prudentiels et le succès des initiatives stratégiques, opérationnelles et financières de Société Générale.

Des informations détaillées sur les risques potentiels susceptibles d'affecter les résultats financiers de Société Générale sont consultables dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Il est recommandé aux investisseurs de tenir compte des facteurs d'incertitudes et de risque susceptibles d'affecter les opérations du Groupe lorsqu'ils examinent les informations contenues dans les éléments de projection. Au-delà des obligations légales en vigueur, Société Générale ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser ses éléments de projection. Sauf mention contraire, les sources des classements et des positions de marché sont internes.

9. ANNEXE 1 : DONNÉES CHIFFRÉES

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR MÉTIER

En MEUR	T1-21	T1-20	Variation
Banque de détail en France	203	219	-7,3%
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	392	365	+7,4%
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	356	(537)	n/s
Total Métiers	951	47	x20,2
Hors Pôles	(137)	(373)	n/s
Groupe	814	(326)	n/s

BILAN CONSOLIDÉ

	31.03.2021	31.12.2020
Caisse et banques centrales	177 582	168 179
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	445 009	429 458
Instruments dérivés de couverture	16 220	20 667
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	50 250	52 060
Titres au coût amorti	16 525	15 635
Prêts et créances sur les établissements de crédit assimilés, au coût amorti	63 243	53 380
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	456 474	448 761
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	284	378
Placements des activités d'assurance	169 878	166 854
Actifs d'impôts	4 900	5 001
Autres actifs	67 651	67 341
Actifs non courants destinés à être cédés	675	6
Participations dans les entreprises mises en équivalence	103	100
Immobilisations corporelles et incorporelles	30 367	30 088
Ecarts d'acquisition	3 821	4 044
Total	1 502 982	1 461 952

	31.03.2021	31.12.2020
Banques centrales	3 095	1 489
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	404 263	390 247
Instruments dérivés de couverture	10 762	12 461
Dettes représentées par un titre	137 230	138 957
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	145 530	135 571
Dettes envers la clientèle	467 711	456 059
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	5 655	7 696
Passifs d'impôts	1 239	1 223
Autres passifs	89 727	84 937
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	167	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	148 334	146 126
Provisions	4 743	4 775
Dettes subordonnées	16 215	15 432
Total dettes	1 434 671	1 394 973
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres part du Groupe		
Actions ordinaires et réserves liées	22 371	22 333
Autres instruments de capitaux propres	9 295	9 295
Réserves consolidées	31 646	32 076
Résultat de l'exercice	814	(258)
Sous-total	64 126	63 446
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(1 206)	(1 762)
Sous-total capitaux propres part du Groupe	62 920	61 684
Participations ne donnant pas le contrôle	5 391	5 295
Total capitaux propres	68 311	66 979
Total	1 502 982	1 461 952

10. ANNEXE 2 : NOTES MÉTHODOLOGIQUES

1 - Les résultats consolidés du Groupe au 31 mars 2021 ont été examinés par le Conseil d'administration en date du 5 mai 2021.

Les éléments financiers présentés au titre du premier trimestre 2021 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et applicable à cette date. Ces éléments n'ont pas été audités.

2 - Produit net bancaire

Le produit net bancaire des piliers est défini en page 41 du Document d'enregistrement universel 2021 de Société Générale. Les termes « Revenus » ou « Produit net bancaire » sont utilisés indifféremment. Ils donnent une mesure normalisée des produits nets bancaires de chaque pilier tenant compte des capitaux propres normatifs mobilisés pour son activité.

3 - Frais de gestion

Les Frais de gestion correspondent aux « Charges Générales d'exploitation » telles que présentées dans la note 8.1 aux États financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2020 (pages 466 et s. du Document d'enregistrement universel 2021 de Société Générale). Le terme « coûts » est également utilisé pour faire référence aux Charges générales d'exploitation.

Le Coefficient d'exploitation est défini en page 41 du Document d'enregistrement universel 2021 de Société Générale.

4 - Ajustement IFRIC 21

L'ajustement IFRIC 21 corrige le résultat des charges constatées en comptabilité dans leur intégralité dès leur exigibilité (fait générateur) pour ne reconnaître que la part relative au trimestre en cours, soit un quart du total. Il consiste à lisser la charge ainsi constatée sur l'exercice afin de donner une idée plus économique des coûts réellement imputables à l'activité sur la période analysée.

5 – Eléments exceptionnels – Passage des éléments comptables aux éléments sous-jacents

Le Groupe peut être conduit à présenter des indicateurs sous-jacents afin de faciliter la compréhension de sa performance réelle. Le passage des données publiées aux données sous-jacentes est obtenu en retraçant des données publiées les éléments exceptionnels et l'ajustement IFRIC 21.

Par ailleurs, le Groupe retraite des revenus et résultats du pilier de Banque de détail en France les dotations ou reprises aux provisions PEL/CEL. Cet ajustement permet de mieux identifier les revenus et résultats relatifs à l'activité du pilier, en excluant la part volatile liée aux engagements propres à l'épargne réglementée.

La réconciliation permettant de passer des données comptables publiées aux données sous-jacentes est exposée dans le tableau ci-dessous :

T1-21 (en M EUR)	Frais de gestion	Gains nets sur autres actifs	Impôts sur les bénéfiques	Résultat net part du Groupe	Métiers
Publié	(4 748)	6	(283)	814	
<i>Linéarisation IFRIC 21</i>	601		(141)	448	
<i>Charges de transformation*</i>	50		(14)	36	<i>Hors Pôles⁽¹⁾</i>
Sous-jacent	(4 097)	6	(438)	1 298	

T1-20 (en M EUR)	Frais de gestion	Gains nets sur autres actifs	Impôts sur les bénéfiques	Résultat net part du Groupe	Métiers
Publié	(4 678)	80	46	(326)	
<i>Linéarisation IFRIC 21</i>	490		(131)	347	
<i>Programme de recentrage*</i>		77	0	77	<i>Hors Pôles</i>
Sous-jacent	(4 188)	157	(85)	98	

* *Elément exceptionnel*

⁽¹⁾ *Charges de transformation et de restructuration relatives à RBDF (22 M EUR), GBIS (17 M EUR) and Hors-Pôle (11 M EUR)*

6 - Coût du risque en points de base, taux de couverture des encours douteux

Le coût net du risque ou coût net du risque commercial est défini en pages 43 et 635 du Document d'enregistrement universel 2021 de Société Générale. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de chacun des piliers en pourcentage des engagements de crédit bilanciaux, y compris locations simples.

		(En M EUR)	T1-21	T1-20
Réseaux de Banque de Détail en France	Coût Net du Risque		123	249
	Encours bruts de crédits		217 606	201 139
	Coût du risque en pb		23	49
Banque de Détail et Services Financiers Internationaux	Coût Net du Risque		142	229
	Encours bruts de crédits		130 196	136 407
	Coût du risque en pb		44	67
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Coût Net du Risque		9	342
	Encours bruts de crédits		154 651	158 064
	Coût du risque en pb		2	87
Gestion propre	Coût Net du Risque		2	0
	Encours bruts de crédits		12 963	9 710
	Coût du risque en pb		4	2
Groupe Société Générale	Coût Net du Risque		276	820
	Encours bruts de crédits		515 416	505 319
	Coût du risque en pb		21	65

Le **taux de couverture brut des encours douteux** est déterminé en rapportant les provisions constatées au titre du risque de crédit aux encours bruts identifiés comme en défaut au sens de la réglementation, sans tenir compte des éventuelles garanties apportées. Ce taux de couverture mesure le risque résiduel maximal associé aux encours en défaut (« douteux »).

7 - ROE, ROTE, RONE

La notion de ROE (Return on Equity) et de ROTE (Return on Tangible Equity) ainsi que la méthodologie de calcul sont précisées en page 43 et 44 du Document d'enregistrement universel 2021 de Société Générale. Cette mesure permet d'apprécier le rendement des fonds propres et des fonds propres tangibles de Société Générale.

Le RONE (Return on Normative Equity) détermine le rendement sur capitaux propres normatifs moyens alloués aux métiers du Groupe, selon les principes présentés en page 44 du Document d'enregistrement universel 2021 de Société Générale.

Le résultat net part du Groupe retenu pour le numérateur du ratio est le résultat net part du Groupe comptable ajusté des « intérêts, nets d'impôts à verser sur TSS & TSDI, intérêts versés aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émissions » et des « gains/pertes latents enregistrés en capitaux propres, hors réserves de conversion » (voir note méthodologique n°10). Pour le ROTE, le résultat est également retraité des dépréciations des écarts d'acquisition.

Les corrections apportées aux capitaux propres comptables pour la détermination du ROE et du ROTE de la période sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Détermination du ROTE : méthodologie de calcul

Fin de période	T1-21	T1-20
Capitaux propres part du Groupe	62 920	62 581
Titres super subordonnés (TSS)	(9 179)	(8 258)
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)	(273)	(288)
Intérêts nets d'impôts à verser sur TSS & TSDI, intérêts versés aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émission	(51)	1
Gains/Pertes latents enregistrés en capitaux propres, hors réserves de conversion	(723)	(648)
Provision pour dividende ⁽¹⁾	(353)	
Fonds propres ROE fin de période	52 340	53 387
Fonds propres ROE moyens	51 771	53 279
Ecart d'acquisition moyens	(3 928)	(4 561)
Immobilisations incorporelles moyennes	(2 506)	(2 369)
Fonds propres ROTE moyens	45 337	46 349
Résultat net part du Groupe (a)	814	(326)
Résultat net Part du Groupe sous-jacent (b)	1 298	98
Intérêts à verser sur TSS & TSDI, intérêts versés aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émission (c)	(144)	(159)
Annulation des dépréciations d'écarts d'acquisitions (d)		
Résultat net Part du Groupe corrigé (e)=(a)+(c)+(d)	670	(485)
Résultat net Part du Groupe sous-jacent corrigé (f)=(b)+(c)	1 154	(61)
Fonds propres ROTE moyens (g)	45 337	46 349
ROTE [trimestre: (4*e/g)]	5,9%	-4,2%
Fonds propre ROTE moyens (sous-jacents) (h)	45 821	46 773
ROTE sous-jacent [trimestre : (4*f/h)]	10,1%	-0,5%

Détermination du RONE : Fonds propres alloués aux métiers (M EUR)

En M EUR	T1-21	T1-20	Variation
Banque de détail en France	11 342	11 182	1,4%
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	9 963	10 563	-5,7%
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	14 271	13 615	4,8%
Total Métiers	35 576	35 360	0,6%
Hors Pôles	16 195	17 919	-9,6%
Groupe	51 771	53 279	-2,8%

⁽¹⁾ La provision est calculée sur un taux de distribution de 50% du résultat net part du Groupe sous-jacent, hors linéarisation d'IFRIC 21, après déduction des intérêts sur les TSS et TSDI

8 - Actif net et Actif net tangible

L'Actif net et l'Actif net tangible sont définis dans la méthodologie, page 46 du Document d'enregistrement universel 2021 du Groupe. Les éléments permettant de les déterminer sont présentés ci-après :

Fin de période	T1-21	2020	2019
Capitaux propres part du Groupe	62 920	61 684	63 527
Titres Super Subordonnés (TSS)	(9 179)	(8 830)	(9 501)
Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)	(273)	(264)	(283)
Intérêts nets d'impôts à verser sur TSS & TSDI, intérêts versés aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émission	(51)	19	4
Valeur comptable des actions propres détenues dans le cadre des activités du trading	(25)	301	375
Actif Net Comptable	53 391	52 910	54 122
Ecart d'acquisition	(3 927)	(3 928)	(4 510)
Immobilisations incorporelles	(2 527)	(2 484)	(2 362)
Actif Net Tangible	46 937	46 498	47 250
Nombre de titres retenus pour le calcul de l'ANA**	850 427	848 859	849 665
Actif Net par Action	62,8	62,3	63,7
Actif Net Tangible par Action	55,2	54,8	55,6

** Nombre d'actions pris en compte : nombre d'actions ordinaires émises au 31 mars 2021, hors actions propres et d'auto-contrôle, mais y compris les actions de trading détenues par le Groupe.
Conformément à la norme IAS 33, les données historiques par action antérieures à la date de détachement d'un DPS sont retraitées du coefficient d'ajustement correspondant à l'opération.

9 - Détermination du Bénéfice Net par Action (BNPA)

Le BNPA publié par Société Générale est déterminé selon les règles définies par la norme IAS 33 (Cf. page 45 du Document d'enregistrement universel 2021 de Société Générale). Les corrections apportées au Résultat net part du Groupe pour la détermination du BNPA correspondent aux retraitements effectués pour la détermination du ROE et du ROTE. Ainsi que précisé en page 45 du Document d'enregistrement universel 2021 de Société Générale, le Groupe publie également un BNPA ajusté de l'incidence des éléments non-économiques et exceptionnels présentés en note méthodologique n°5 (BNPA sous-jacent).

Le calcul du Bénéfice Net par Action est décrit dans le tableau suivant :

Nombre moyen de titres, en milliers	T1-21	2020	2019
Actions existantes	853 371	853 371	834 062
Déductions			
Titres en couverture des plans d'options d'achat et des actions gratuites attribuées aux salariés	3 728	2 987	4 011
Autres actions d'auto-détention et d'auto-contrôle			149
Nombre de Titres retenus pour le calcul du BNPA**	849 643	850 385	829 902
Résultat net part du Groupe	814	(258)	3 248
Intérêts sur TSS et TSDI	(144)	(611)	(715)
Plus-values nettes d'impôt sur rachats partiels			
Résultat net part du Groupe corrigé	670	(869)	2 533
BNPA (en EUR)	0,79	(1,02)	3,05
BNPA sous-jacent* (en EUR)	0,83	0,97	4,03

(*) calculé sur la base d'un résultat net part du Groupe sous-jacent hors linéarisation de l'IFRIC 21. Soit 1,36 euros tenant compte de la linéarisation d'IFRIC 21 au T1-21.

(**) Nombre d'actions pris en compte : nombre d'actions ordinaires au 31 mars 2021, hors actions propres et d'auto-contrôle, mais y compris les actions de trading détenues par le Groupe.

10 - Fonds propres Common Equity Tier 1 du Groupe Société Générale

Ils sont déterminés conformément aux règles CRR/CRD4 applicables. Les ratios phasés intègrent les résultats de l'exercice en cours et la provision pour dividende associée. La différence entre le ratio phasé et fully-loaded correspond aux impacts de la norme IFRS 9. Le ratio de levier est déterminé selon les règles CRR/CRD4 applicables intégrant les dispositions de l'acte délégué d'octobre 2014 et la notion de phasage suit la même logique que pour les ratios de solvabilité.

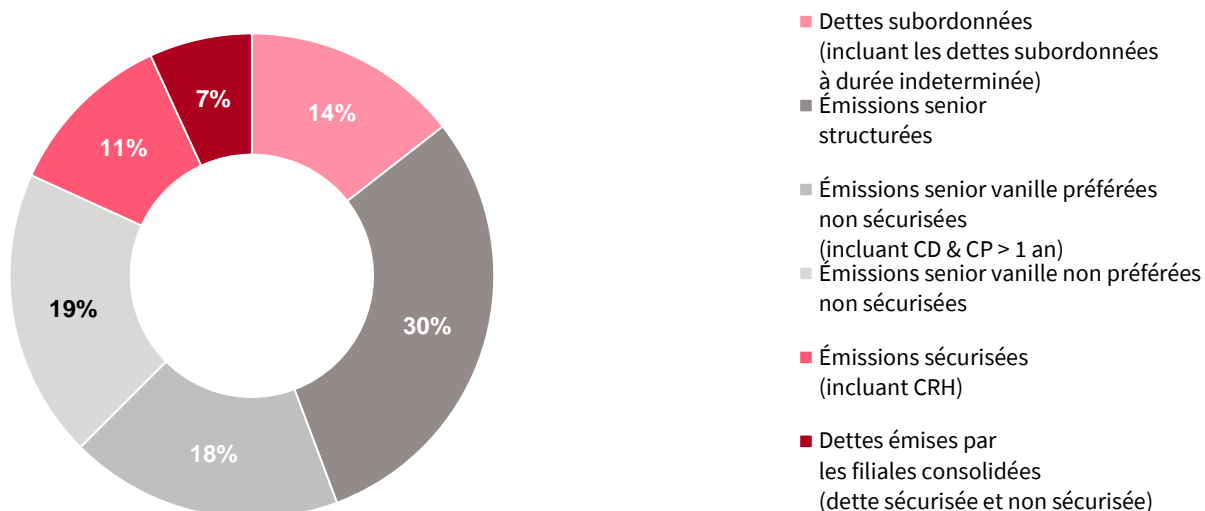
NB (1) En raison des règles d'arrondi, la somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté.

(2) Société Générale rappelle que l'ensemble des informations relatives aux résultats de la période (notamment : communiqué de presse, données téléchargeables, diapositives de présentation et annexes) sont disponibles sur son site internet www.societegenerale.com dans la partie « Investisseur ».

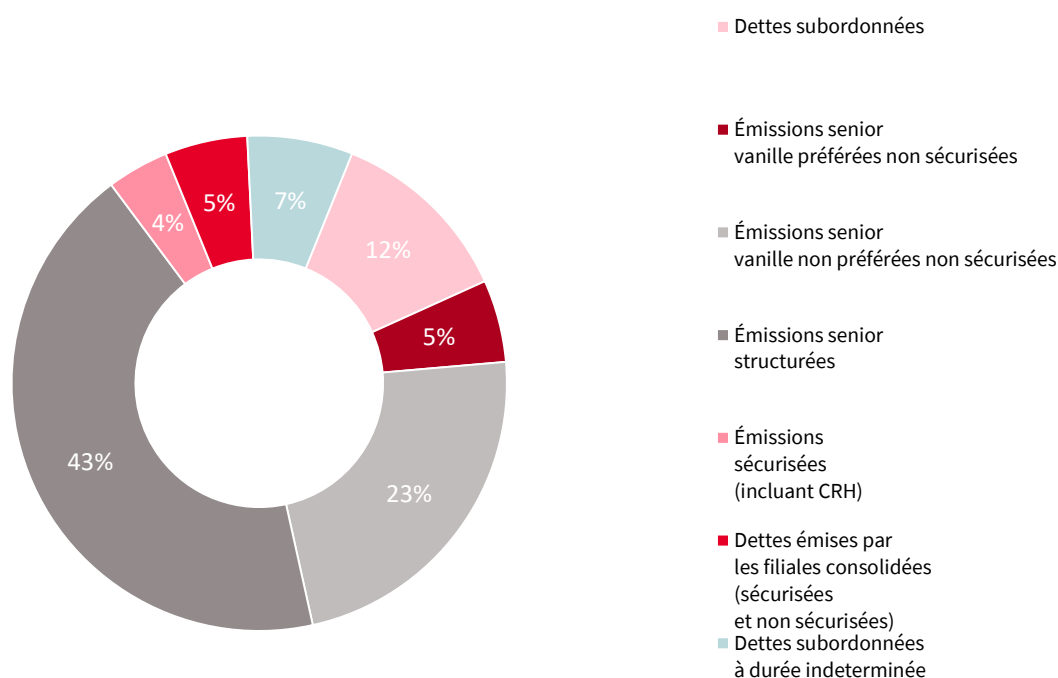
2.3 Politique financière

Situation d'endettement du Groupe - actualisation des pages 56 et 57 du document d'enregistrement universel 2021

ENDETTEMENT LONG TERME DU GROUPE EMIS SUR LES MARCHES DE CAPITAUX AU 31/03/2021 : 172,4 Md EUR



REALISATION DU PROGRAMME DE FINANCEMENT A FIN MARS 2021 : 18,6 Md EUR



2.4 Déclaration relative aux événements post-clôture

Actualisation de la page 59 du document d'enregistrement universel 2021

Depuis la fin du dernier exercice, il n'est survenu aucun autre changement significatif de la performance financière du Groupe que ceux décrits dans le présent amendement au document d'enregistrement universel déposé le 7 mai 2021 sous le numéro D-21-0138-A01 auprès de l'AMF.

3. RISQUES ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

3.1 Facteurs de risques

Actualisation des pages 152 à 162 du document d'enregistrement universel 2021

Cette section indique les principaux facteurs de risques qui pourraient, selon les estimations du Groupe, avoir un impact significatif sur son activité, sa rentabilité, sa solvabilité ou son accès au financement.

Les risques propres à l'activité du Groupe sont présentés ci-après sous six principales catégories, conformément à l'article 16 du règlement (UE) n° 2017/1129 dit « Prospectus 3 » du 14 juin 2017 dont les dispositions relatives aux facteurs de risques sont entrées en vigueur le 21 juillet 2019 :

- risques liés aux contextes macroéconomique, de marché et réglementaire ;
- risques de crédit et de contrepartie ;
- risques de marché et structurels ;
- risques opérationnels (y compris risque de conduite inappropriée) et de modèles ;
- risques de liquidité et de financement ;
- risques liés aux activités d'assurance.

Les facteurs de risques sont présentés sur la base d'une évaluation de leur importance, les risques majeurs étant indiqués en premier au sein de chaque catégorie. Les chiffres d'exposition ou de mesures de risques présentés en regard des facteurs de risques informent sur le degré d'exposition du Groupe mais ne sont pas nécessairement représentatifs d'une évolution future des risques.

3.1.1 Risques liés aux contextes macroéconomique, de marché et réglementaire

3.1.1.1 La pandémie de coronavirus (Covid-19) et ses conséquences économiques pourraient affecter négativement l'activité et la performance financière du Groupe.

En décembre 2019, une nouvelle souche de coronavirus (Covid-19) est apparue en Chine. Le virus s'est propagé dans de nombreux pays à travers le monde et l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré l'épidémie pandémique en mars 2020.

La propagation du virus et les mesures sanitaires prises pour y répondre (fermetures de frontières, mesures de confinement, restrictions concernant l'exercice de certaines activités économiques...) ont et pourront continuer à avoir un impact important, direct et indirect, sur la situation économique mondiale et les marchés financiers. La persistance de la pandémie de Covid-19 et l'émergence de nouveaux variants du virus ont conduit à de nouvelles mesures de restriction sur la mobilité (mise en place de nouveaux confinements et couvre-feux locaux ou nationaux), avec notamment la mise en place d'un troisième confinement en France. Malgré la bonne tenue de l'industrie et du commerce mondiale l'incertitude reste élevée, et la pandémie continue de frapper les secteurs de services les plus exposés. Un virus toujours actif pourrait conduire à la prolongation ou à la répétition de mesures restrictives, qui pourraient durer plusieurs mois, et ainsi affecter négativement l'activité, la performance financière et les résultats du Groupe. Le déploiement des programmes de vaccination est un facteur d'espoir mais des risques demeurent liés à l'efficacité globale de ces programmes. Des difficultés logistiques, un retard dans la fabrication des vaccins ou des doutes quant à leur efficacité (notamment sur les nouveaux variants du virus) pourraient prolonger les incertitudes et peser sur l'activité économique et sur les marchés financiers. La crise du Covid-19 laissera très probablement des dommages permanents à l'économie mondiale par les biais de la perte de capital humain (perte de compétences liés à de longues périodes d'inactivité, moindre qualité de formation...) et de la hausse de la dette publique et des entreprises.

La récession brutale subie par les pays affectés et la réduction des échanges commerciaux mondiaux continueront d'avoir des effets négatifs sur la conjoncture économique mondiale, tant que la production mondiale, les investissements, les chaînes d'approvisionnement et les dépenses de consommation seront affectés, impactant ainsi l'activité du Groupe et celle de ses clients et contreparties.

Les différentes mesures de restriction ont par ailleurs conduit à une baisse de l'activité commerciale et des résultats du Groupe, du fait d'une ouverture réduite de son réseau d'agences et d'une moindre demande de ses clients. De nouvelles phases de confinement ou de couvre-feux, dans les pays où il opère pourraient impacter encore davantage ses résultats financiers.

Dans de nombreuses juridictions dans lesquelles le Groupe opère, les gouvernements et banques centrales ont pris ou annoncé des mesures exceptionnelles pour soutenir l'économie et ses acteurs (systèmes de garantie de prêts, reports d'échéances fiscales, recours facilité au chômage partiel, versement d'indemnités...) ou pour améliorer la liquidité sur les marchés financiers (achats d'actifs, etc.). Aux États-Unis, le plan de soutien de 1 900 milliards de dollars, voté en mars 2021, devrait être suivi d'un nouveau programme visant à améliorer les infrastructures et l'efficacité énergétique du pays pour atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Le plan, qui doit encore être confirmé au niveau parlementaire, mobilise environ 2 250 milliards de dollars sur les huit prochaines années. En Europe, l'accord trouvé le 21 juillet 2020 par la Commission européenne doit doter l'Union européenne d'un mécanisme de relance de 750 milliards

d'euros et favoriser un redressement davantage tiré par la demande. Le lancement d'un Fonds Européen est prévu pour l'été 2021 a surpassé l'obstacle de la Cour Constitutionnelle allemande. En France, après les 471 milliards d'euros des mesures d'urgence en 2020, le gouvernement a mis en place un plan « France Relance » de 100 milliards d'euros, adossé au budget de l'État pour 2021 et 2022 et partiellement financé par le Fonds Européen. Le plan se veut de nature structurel, et s'articule autour de trois piliers : « écologie et transition énergétique », « compétitivité des entreprises » et « cohésion des territoires ». Si les premières mesures de soutien ont bien répondu aux effets immédiats de la crise, les dispositifs mis en place pourraient néanmoins être insuffisants pour accompagner la reprise. Parallèlement au bon déroulement de ces plans, la capacité de la BCE à mener son *quantitative easing* restera clé pour assurer la stabilité financière de la zone euro.

Dans le cadre du programme de prêts garantis par l'État français portant sur une enveloppe de 300 milliards d'euros, le Groupe a adapté ses procédures d'octroi pour traiter le flux massif de demandes. Le Groupe a pris des dispositions exceptionnelles pour accompagner financièrement ses clients et les aider à surmonter les effets de la pandémie de Covid-19 sur leurs activités et leurs revenus. Le Groupe accompagne également ses clients à l'étranger dans le cadre des dispositifs publics ou privés de moratoires ou de prêts garantis par les États. Ces mesures obligent le Groupe à réaffecter des ressources et à adapter ses processus d'octroi et de gestion. Dans l'hypothèse où ces mesures d'accompagnement des entreprises et des particuliers seraient renforcées (élargissement des moratoires, nouveaux financements, renforcement des fonds propres, etc.), l'activité du Groupe et ses résultats pourraient continuer à être affectés.

Les mesures de restriction prises dans plusieurs des principaux pays où le Groupe exerce ses activités (l'Europe de l'ouest représente 69 % des expositions EAD (*Exposure at Default*) du Groupe au 31 décembre 2020, dont 47 % sur la France), réduisent significativement l'activité économique et entraîne une récession économique dans de nombreux pays. Les risques de nouveaux épisodes de confinement (en cas notamment de nouvelles vagues épidémiques) de même qu'un rattrapage trop lent de la demande pourraient accroître l'ampleur et la durée de ces récessions. Ceci, combiné à un haut niveau d'endettement des États et des entreprises, pourrait constituer un frein à la reprise et avoir des répercussions négatives importantes sur la qualité des contreparties du Groupe et le niveau des prêts non performants, octroyés aux entreprises et aux particuliers.

Au sein du portefeuille Entreprises, les secteurs les plus impactés à ce jour sont notamment les secteurs automobile (0,9 % de l'exposition totale du Groupe au 31 décembre 2020), de l'hôtellerie, restauration et loisirs (0,6 % de l'exposition totale du Groupe), de la distribution retail non alimentaire (l'ensemble du secteur distribution retail représentant 1,6 % de l'exposition totale du Groupe), du transport aérien (moins de 0,5 % de l'exposition totale du Groupe) et le transport maritime (moins de 1 % de l'exposition totale du Groupe). Le secteur pétrolier et gazier a été très fortement impacté par la baisse de la demande liée à la pandémie de Covid-19 et par les actions initialement non coordonnées sur l'offre de la part de plusieurs pays producteurs tels que les pays de l'OPEP et la Russie, entraînant une forte chute des prix du baril en 2020. Le cours du baril de pétrole a fortement progressé depuis le début de l'année 2021 et a retrouvé son niveau pré-pandémie, mais le contexte reste encore incertain sur la reprise de la demande mondiale et les incertitudes sur ce marché restent élevées. Au sein du portefeuille Entreprises, ce secteur représentait environ 1,9 % de l'exposition totale du Groupe au 31 décembre 2020.

Après une année 2020 marquée par une hausse significative du coût du risque principalement du fait du provisionnement de prudence en étapes 1 et 2 en anticipation des défauts futurs et de la montée des défauts sur le premier semestre 2021, le coût du risque redevient faible au 1^{er} trimestre 2021, dans un contexte de faible niveau des défauts et en conservant les provisions étapes 1 et 2 dotées en 2020 en prévision de potentiels défauts futurs. Le coût du risque du Groupe pourrait notamment être impacté par sa participation aux programmes de prêts garantis par le gouvernement français (au titre de l'exposition résiduelle non garantie). Le Groupe anticipe un coût du risque 2021 compris entre 30 et 35 points de base.

Les résultats et la situation financière du Groupe ont été affectés par les évolutions défavorables des marchés financiers dues à la crise de la Covid-19 notamment observées en mars et avril 2020 (volatilités extrêmes et dislocation de la structure par terme, alternance des journées de forte baisse et de rebonds rapides sur les marchés actions, élargissement des *spreads* de crédit, baisse brutale et annulations inédites des dividendes, etc.). Ces conditions exceptionnelles ont affecté notamment la gestion des produits structurés sur actions. Ces activités ont depuis fait l'objet d'adaptation, qui se poursuivent, afin d'améliorer leur profil de risque.

La situation s'est améliorée sur les marchés financiers à partir du second semestre 2020, à la suite des plans de relance annoncés par les gouvernements, des politiques accommodantes des banques centrales, ainsi que de la baisse de l'incertitude politique aux États-Unis à la suite de l'élection du démocrate Joe Biden. Les mesures prises pendant la pandémie de Covid-19 ont préservé la liquidité des marchés, mais pourraient avoir à terme des conséquences sur la vulnérabilité financière (du fait par exemple de la possible formation de bulles financières). La reprise devrait être asynchrone et divergente entre les économies et une détérioration de la qualité de crédit des emprunteurs durement touchés et de la rentabilité sont susceptibles de peser sur l'appétit pour le risque. Compte tenu de l'ampleur des besoins de financement externe, plusieurs marchés émergents sont confrontés à des difficultés, et une hausse persistante des taux américains entraîne un risque de resserrement des conditions financières. De même la circulation toujours active du virus et les incertitudes associées pourraient se traduire par un nouvel impact négatif sur les activités de marché du Groupe, malgré le déploiement progressif de vaccins : baisse d'activité, hausse des coûts de couverture, pertes de *trading*, augmentation des réserves pour risque de marché, réduction de la liquidité sur certains marchés, pertes opérationnelles liées aux activités de marché, etc.

À titre d'information, les encours pondérés du risque (*RWA – Risk-Weighted Assets*) liés au risque de marché sont ainsi en hausse de 6 % à fin décembre 2020 par rapport à la situation à fin décembre 2019, à 15,3 milliards d'euros. Les Activités de Marché et Services aux Investisseurs, qui concentrent l'essentiel des risques de marché du Groupe, représentent 4,2 milliards d'euros de produit net bancaire, soit 19 % des revenus globaux du Groupe sur l'année 2020.

Les mesures de restriction ont amené le Groupe à recourir massivement au travail à distance, y compris sur une partie significative de ses activités de marché. Ce fonctionnement en réponse immédiate à la situation de crise accroît le risque d'incidents opérationnels et le risque de cyberattaque. L'ensemble du personnel reste par ailleurs sujet au risque sanitaire au niveau individuel. Et un contexte prolongé de

travail à distance accroît les risques psychosociaux, avec des impacts potentiels en termes d'organisation et de continuité de l'activité en cas d'absence prolongée.

L'environnement inédit généré par la crise sanitaire de la Covid-19 pourrait altérer les résultats des modèles utilisés au sein du Groupe (notamment en matière de valorisation des actifs et d'évaluation des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit), du fait notamment d'un calibrage effectué sur des périodes non comparables à la crise actuelle ou d'hypothèses qui ne seraient plus plausibles, conduisant les modèles au-delà de leur zone de validité. La baisse de performance temporaire et le recalibrage de ces modèles pourraient avoir un impact négatif sur le résultat du Groupe.

Dans son communiqué de presse du 15 décembre 2020, la BCE a émis des recommandations concernant la distribution de dividendes pour l'ensemble des banques placées sous sa supervision, valides jusqu'au 30 septembre 2021. La politique future de distribution du Groupe pourrait être impactée en cas de prolongation de ces recommandations au-delà de cette date.

L'incertitude quant à la durée et à l'ampleur de la pandémie de Covid-19 rend difficile la prévision de l'impact sur l'économie mondiale. Les conséquences sur le Groupe dépendront de la durée de la pandémie, des mesures prises par les gouvernements et banques centrales et de l'évolution du contexte sanitaire mais également économique, financier et social.

3.2 Ratios réglementaires

3.2.1 Gestion du capital et adéquation des fonds propres – actualisation des pages 184 à 185 du document d'enregistrement universel 2021

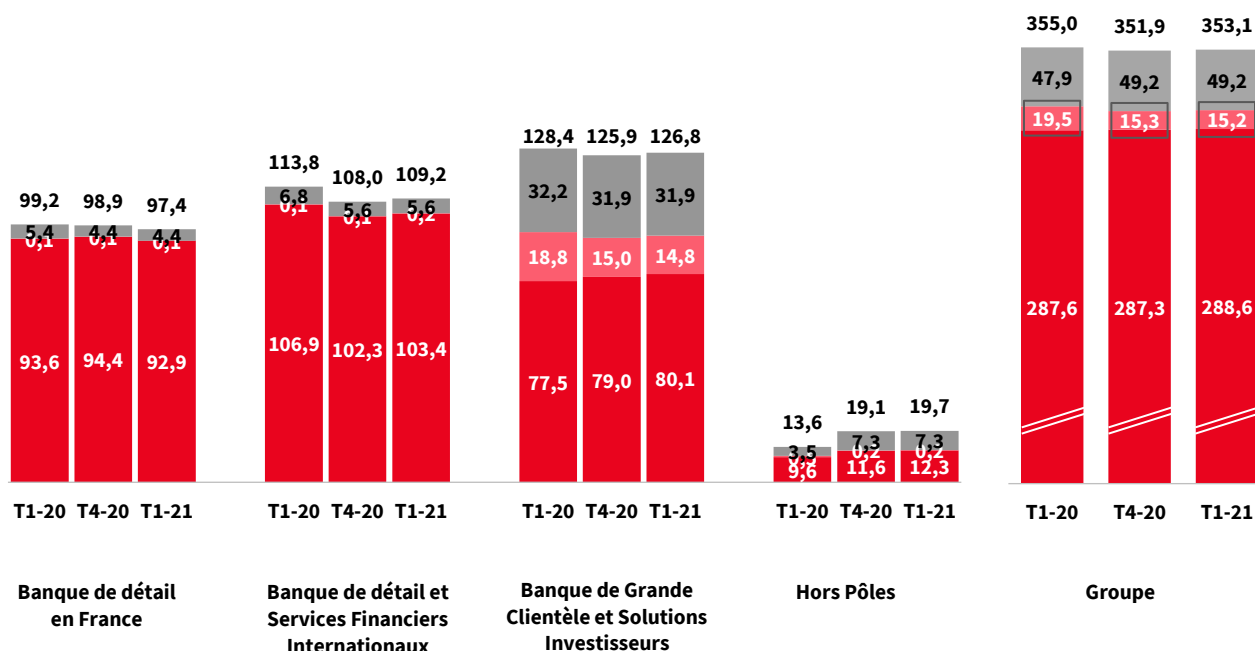
Au cours du premier trimestre de l'année 2021, Société Générale a émis 1 GEUR d'instruments subordonnés Tier 2 de maturité 10NC5 ainsi que 1 USD (équivalent à 853 MEUR) d'instruments subordonnés Tier 2 de maturité 20 ans.

Le Groupe a par ailleurs procédé, sur cette période, à l'annonce du remboursement à première date de call, d'une émission Additional Tier 1 de 1 GEUR émise en avril 2014.

3.2.2 Extrait de la présentation du 6 mai 2021 : Résultats du premier trimestre 2021 (et annexes)

ENCOURS PONDÉRÉS DES RISQUES* (CRR/CRD 4, en Md EUR)

Actualisation de la page 187 du document d'enregistrement universel 2021



* Encours pondérés des risques incluant le phasage d'IFRS 9 depuis le T3-20. Y compris les entités incluses dans le périmètre IFRS 5 jusqu'à leur cession effective



Ratios Common Equity Tier 1, Tier 1 et ratio global

Actualisation de la page 186 du document d'enregistrement universel 2021

En Md EUR	31/03/2021	31/12/2020
Capitaux propres part du Groupe	62,9	61,7
Titres Super Subordonnés (TSS)*	(9,2)	(8,8)
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)*	(0,3)	(0,3)
Provision pour dividendes et coupons sur hybrides(1)	(0,9)	(0,6)
Écarts d'acquisition et incorporels	(5,3)	(5,4)
Participations ne donnant pas le contrôle	4,8	4,4
Déductions et retraitements prudentiels	(4,5)	(3,8)
Fonds Propres Common Equity Tier 1	47,6	47,3
Fonds propres additionnel de catégorie 1	8,2	8,9
Fonds propres Tier 1	55,8	56,2
Fonds propres Tier 2	11,5	11,4
Fonds propres globaux (Tier 1+ Tier 2)	67,4	67,6
Encours pondérés	353	352
Ratio Common Equity Tier 1	13,5%	13,4%
Ratio Tier 1	15,8%	16,0%
Ratio global	19,1%	19,2%

Ratios publiés selon les règles CRR/CRD4 publiées le 26 juin 2013, incluant le compromis danois pour les activités d'assurance (voir notes méthodologiques). Ratio CET 1 non phasé de 13,2% et phasage d'IFRS 9 à 25 points de base.

(1) La provision est calculée sur un taux de distribution de 50% du résultat net part du Groupe sous-jacent, hors linéarisation d'IFRIC 21, après déduction des intérêts sur les TSS et TSDI

* Hors primes d'émission sur les Titres Super Subordonnés et les Titres Subordonnés à Durée Indéterminée

RATIO de levier CRR⁽¹⁾

Actualisation de la page 189 du document d'enregistrement universel 2021

En Md EUR	31/03/2021	31/12/2020
Fonds propres Tier 1	55.3	56.2
Total bilan prudentiel (2)	1,348	1,309
Ajustements au titre des expositions sur dérivés	(94.9)	(119)
Ajustement au titre des opérations de financement sur titres*	11.2	6
Hors bilan (engagements de financements et garanties)	110.6	104
Ajustements techniques et réglementaires (déductions prudentielles fonds propres Tier 1)	(133.7)	(122)
Exposition Levier	1,241	1,179
Ratio de levier CRR	4.5%	4.8%

(1) Phasage sur la base des règles CRR adoptées par la Commission européenne en octobre 2014 (acte délégué). Ratio non phasé à 4,4% (voir notes méthodologiques).

(2) Le bilan prudentiel correspond au bilan IFRS retraité du périmètre des entités mises en équivalence (principalement des filiales d'assurance)

* Opérations de financement sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toutes autres opérations similaires sur titres

Ratio conglomérat financier

Au 31 décembre 2020, le ratio conglomérat financier était de 153%, composé d'un numérateur « Fonds propres du conglomérat financier » de 75,1 milliards d'euros et d'un dénominateur « Exigence réglementaire des entités réglementées » de 49,2 milliards d'euros.

Au 31 décembre 2019, le ratio conglomérat financier était de 145%, composé d'un numérateur « Fonds propres du conglomérat financier » de 70,0 milliards d'euros et d'un dénominateur « Exigence réglementaire des entités réglementées » de 48,4 milliards d'euros.

3.3 Couverture des engagements provisionnables

Actualisation de la page 215 du document d'enregistrement universel 2021

Encours douteux bruts

En Md EUR	31/03/2021	31/12/2020	31/03/2020
Créances classées en étape 1*	464,9	447,3	485,0
Créances classées en étape 2*	47,6	49,2	32,0
Créances douteuses (classées en étape 3)*	17,4	17,0	16,6
Total créances brutes*	529,8	513,6	533,7
Taux brut Groupe d'encours douteux*	3,3%	3,3%	3,1%
Provisions S1	1,1	1,1	0,8
Provisions S2	2,0	1,9	1,3
Provisions S3	8,9	8,8	9,2
Taux brut Groupe de couverture des encours douteux (Provisions S3 / Créances douteuses)*	51%	52%	55%

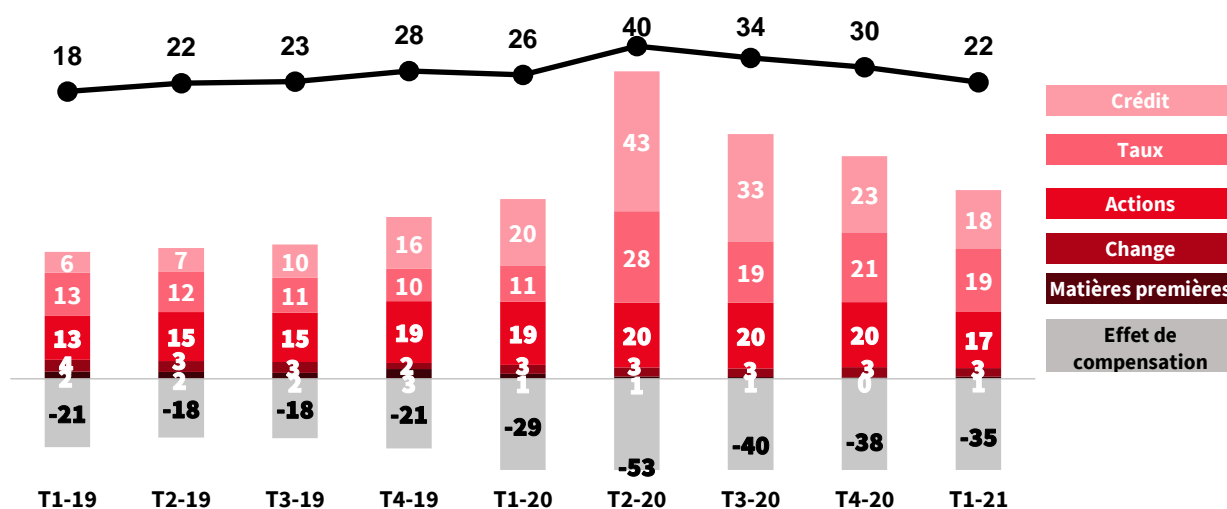
* Total des prêts et avances à la clientèle, dépôts auprès des banques et prêts octroyés aux banques et crédit bail, présents au bilan, à l'exclusion des prêts et avances détenus en vue de la vente, des réserves auprès des banques centrales et autres dépôts à vue, conformément à la norme technique d'exécution [EBA/ITS/2019/02](#) qui amende le règlement d'exécution de la Commission (EU) No 680/2014 en ce qui concerne le reporting de l'information financière (FINREP). Le calcul du taux NPL a été modifié pour exclure des encours bruts au dénominateur la valeur nette comptable des immobilisations de location simple. Données historiques retraitées.

3.4 Évolution de la VaR de trading

Actualisation des pages 230 et 231 du document d'enregistrement universel 2021

Moyenne trimestrielle de la Valeur en Risque (VaR) à 99%, indicateur synthétique permettant le suivi au jour le jour des risques de marché pris par la banque, en particulier dans ses activités de trading, en millions d'euros

Évolution de la VaR de Trading* et de la VaR stressée**



VaR stressée** à 1 jour, 99% en M EUR	T1-20	T2-20	T3-20	T4-20	T1-21
Minimum	23	49	28	25	28
Maximum	108	89	58	47	43
Moyenne	56	66	41	36	35

* VaR de trading : mesure sur un an d'historique (soit 260 scénarii) du plus grand risque obtenu après élimination de 1% des occurrences les plus défavorables

** VaR Stressée : approche identique à celle de la VaR (« simulation historique » avec des chocs « 1 jour » et un intervalle de confiance à 99%), mais sur une fenêtre historique fixe d'un an correspondant à une période de tensions financières significatives, plutôt qu'une période glissante d'un an

3.5 Risques de liquidité

Actualisation de la page 249 du document d'enregistrement universel 2021

RÉSERVE DE LIQUIDITÉ

En Md EUR	31.03.2021	31.12.2020
Dépôts en banques centrales (hors réserves obligatoires)	163	154
Titres HQLA disponibles négociables sur le marché (après décote)	73	82
Autres actifs disponibles éligibles en banques centrales (après décote)	2	7
TOTAL	237	243

Le Liquidity Coverage Ratio s'élève à 141% en moyenne au T1-21.

3.6 Litiges

Actualisation de la page 259 et 519 du document d'enregistrement universel 2021

Le Groupe procède chaque trimestre à un examen détaillé des litiges présentant un risque significatif. Ces litiges peuvent donner lieu à l'enregistrement de provisions s'il s'avère probable ou certain que leur règlement donnera lieu à une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Ces provisions pour litiges sont classées parmi les Autres provisions au sein du poste Provisions au passif du bilan.

Aucune information détaillée n'est fournie sur la constitution éventuelle de provisions individuelles ni sur le montant de ces dernières dans la mesure où une telle communication serait de nature à porter préjudice à la résolution des litiges concernés.

- En août 2009, une action de groupe a été engagée à l'encontre de Société Générale Private Banking (Suisse) (« SGPBS ») et de nombreuses autres institutions financières et finalement transférée devant l'*US District Court* du District Nord du Texas. Les demandeurs entendaient représenter des clients de Stanford International Bank Ltd. (« SIBL ») auprès de laquelle ils avaient déposé des fonds et/ou dont ils détenaient des certificats de dépôt émis depuis le 16 février 2009. Les demandeurs soutenaient être victimes de pertes résultant des fraudes de SIBL, du groupe Stanford et d'entités liées, dont les défendeurs seraient, selon eux, également responsables. Ils cherchaient à récupérer les paiements faits par l'intermédiaire des défendeurs ou faits à ces derniers pour le compte de SIBL ou d'entités qui lui étaient liées au motif qu'il s'agirait de transferts frauduleux. Le Comité officiel des investisseurs Stanford (« OSIC ») a été autorisé à intervenir dans la procédure et a formé des demandes similaires contre SGPBS et les autres défendeurs. Après le dépôt des requêtes visant au rejet des demandes, le tribunal a finalement autorisé, en avril 2015, la poursuite de la grande majorité des demandes.

Le 7 novembre 2017, l'*US District Court* a rejeté la requête des demandeurs visant à la certification de leur groupe. Le 3 mai 2019, plusieurs centaines de demandeurs ont déposé des requêtes visant à intervenir dans l'action en cours de l'OSIC, sollicitant des dommages-intérêts à titre individuel pour les pertes liées à leurs investissements Stanford. Par décision du 18 septembre 2019, la Cour a rejeté ces requêtes en intervention. Un groupe de demandeurs a interjeté appel de ce rejet, qui a été rejeté par la Cour d'Appel par une décision du 3 février 2021, et le groupe restant de demandeurs a initié une action distincte devant la juridiction étatique du Texas à Houston en novembre 2019, action maintenant pendante devant l'*US District Court* du District Sud du Texas.

Le 12 février 2021, toutes les parties au litige ont déposé des requêtes visant à l'obtention d'une décision partielle accélérée sur le fond. SGPBS sollicite le rejet de toutes les demandes en cours et OSIC a renouvelé sa demande initialement infructueuse d'obtention d'une décision partielle accélérée sur le fond sollicitant le retour des transferts de 95 MUSD à SGPBS en 2008. La phase de discovery doit encore être achevée s'agissant de SGPBS.

- Le 15 janvier 2019, Société Générale et SG Americas Securities, LLC ainsi que d'autres institutions financières, ont été visées par trois actions de groupe, depuis consolidées, sur le fondement du droit de la concurrence devant la *US District Court* de Manhattan. Les demandeurs prétendent que les banques du panel contribuant à l'indice USD ICE Libor se seraient entendues pour soumettre des contributions à un taux artificiellement bas et tirer ainsi profit de leurs opérations sur produits dérivés liés à cet indice. Les demandeurs sollicitent la certification d'un groupe comprenant des résidents américains (personnes physiques et morales) qui auraient souscrit auprès d'un défendeur des obligations à taux variables ou des *swaps* d'intérêts à taux variable liés à l'USD ICE Libor dont ils auraient reçu paiement entre le 1er février 2014 et aujourd'hui, indépendamment de la date d'achat de l'instrument financier. Le 26 mars 2020, le Tribunal a rejeté cette action de groupe consolidée. Les demandeurs ont interjeté appel de cette décision. Le 6 avril 2021, la Cour d'appel fédérale du *Second Circuit* a autorisé un nouveau représentant de l'action de groupe à intervenir en tant que demandeur dans la procédure d'appel et a rejeté la demande de rejet formée par les défendeurs, en raison de l'apparent désistement de l'action par les représentants d'origine du groupe de demandeurs.
- Société Générale ainsi que d'autres institutions financières étaient assignées dans le cadre d'une action de groupe aux États-Unis dans laquelle il leur était reproché d'avoir enfreint le droit américain de la concurrence et le CEA relativement à des opérations de change au comptant et de commerce de dérivés. L'action avait été initiée par des personnes ou entités ayant conclu certaines transactions de gré à gré et échangé des instruments de change. Société Générale a conclu un accord transactionnel pour un montant de 18 MUSD, qui a été homologué par le tribunal le 6 août 2018. Une action de groupe distincte a également été initiée pour le compte d'acheteurs indirects. Société Générale a conclu un accord pour 975 000 USD pour résoudre ce différend. Le 19 novembre 2020, le tribunal a définitivement validé cet accord. Le 7 novembre 2018, un groupe d'entités ayant décidé de ne pas participer à l'accord transactionnel de l'action de groupe principale ont intenté une action contre Société Générale, SG Americas Securities, LLC et plusieurs autres institutions financières. Le 28 mai 2020, le tribunal a écarté SG Americas Securities, LLC de cette procédure. La phase de *discovery* est en cours pour SG et les codéfendeurs restants. Le 11 novembre 2020, une action a été initiée au Royaume-Uni contre Société Générale et d'autres banques, pour des prétendues collusions sur le marché des opérations de change. Société Générale est dans l'attente des motivations de cette assignation et entend se défendre.
- Le 10 juillet 2019, Société Générale a été assignée dans le cadre d'une action initiée devant l'*US District Court* à Miami par des demandeurs sur le fondement de la Loi Cuban *Liberty and Democracy Solidarity* (« *Libertad* ») de 1996 (connue sous le nom de Helms-Burton Act) pour

de prétendues pertes résultant de l'expropriation par le gouvernement cubain en 1960 de Banco Nunez dans laquelle ils auraient prétendument eu un intérêt. Les demandeurs sollicitent des dommages-intérêts de la part de Société Générale sur le fondement de cette loi. Le 24 septembre 2019, les demandeurs ont modifié leur assignation, dans laquelle ils ont ajouté trois autres banques défenderesses et formé de nouvelles allégations factuelles. Société Générale a soumis une demande de rejet de cette assignation modifiée. L'échange de conclusions sur ce point a pris fin le 10 janvier 2020. Alors qu'une décision était attendue sur la demande de rejet, les demandeurs ont soumis une demande visant à transférer le dossier devant le Tribunal fédéral de Manhattan. Les défendeurs ne se sont pas opposés à cette demande, à laquelle le Tribunal a fait droit le 30 janvier 2020. Le 11 septembre 2020, les demandeurs ont soumis une seconde assignation modifiée dans laquelle ils ont substitué une autre banque aux trois banques codéfenderesses et ont ajouté d'autres demandeurs, qui prétendent être des héritiers des fondateurs de la Banco Nunez. Une demande de rejet a été soumise en retour.

- Le 9 novembre 2020, Société Générale ainsi qu'une autre banque ont été assignées devant la Cour fédérale de Manhattan dans une action Helms-Burton semblable par les prétendus héritiers des anciens propriétaires, et par les représentants des successions des anciens propriétaires de la Banco Pujol, une banque cubaine qui aurait été expropriée par le gouvernement cubain en 1960 (action Pujol I). Le 27 janvier 2021, les défendeurs ont soumis une demande de rejet. Le 26 février 2021, avec l'accord du juge, les demandeurs ont soumis une assignation modifiée. Le 19 mars 2021, les défendeurs ont soumis une demande de rejet de l'assignation modifiée. Le 16 mars 2021, Société Générale ainsi qu'une autre banque, ont été assignées devant la *US District Court* de Manhattan, dans une nouvelle action Helms-Burton presque identique initiée par le représentant d'un des prétendus héritiers de la Banco Pujol, qui est également demandeur dans l'action Pujol I (action Pujol II). La réponse des défendeurs dans l'action Pujol II est suspendue jusqu'à ce qu'une décision soit rendue dans l'action Pujol I.

4. RESPONSABLE DU PREMIER AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

4.1 Responsable du premier amendement au Document d'enregistrement universel

M. Frédéric OUDÉA

Directeur général de Société Générale

4.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent amendement au document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Paris, le 7 mai 2021

M. Frédéric OUDÉA

Directeur général de Société Générale

4.3 Responsables du contrôle des comptes

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nom : Société Ernst & Young et Autres
représentée par M. Micha Missakian

Adresse : 1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense

Date de nomination : 22 mai 2012

Date de renouvellement : 23 mai 2018

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Nom : Société Deloitte & Associés
représentée par M. Jean-Marc Mickeler

Adresse : 6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

Date de 1^{ère} nomination : 18 avril 2003

Date du dernier renouvellement : 23 mai 2018

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Les sociétés Ernst & Young et Autres et Deloitte & Associés sont enregistrées comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

4.4 Déclaration de l'émetteur relative à l'amendement

L'amendement au document d'enregistrement universel a été déposé le 7 mai 2021 sous le numéro D-21-0138-A01 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

5. TABLES DE CONCORDANCE

5.1 Table de concordance de l'amendement

La présente table de concordance reprend les rubriques prévues par l'annexe 1 (sur renvoi de l'annexe 2) du Règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 complétant le Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission, et renvoie aux pages du présent amendement au Document d'enregistrement universel où sont mentionnées les informations relatives à chacune de ces rubriques.

Rubriques	Numéros de pages du Document d'enregistrement universel	1 ^{er} Amendement
1 PERSONNES RESPONSABLES		
1.1 Nom et fonction des personnes responsables	628	38
1.2 Déclaration des personnes responsables	628	38
1.3 Déclaration ou rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert	NA	NA
1.4 Informations provenant de tierces parties	NA	NA
1.5 Déclaration de l'émetteur	632	39
2 CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES		
2.1 Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes	628	39
2.2 Démission, révocation ou non-renouvellement des commissaires aux comptes	NA	NA
3 FACTEURS DE RISQUE	152-162	30-32
4 INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR		
4.1 Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	607	1
4.2 Lieu et numéro d'enregistrement et LEI de l'émetteur	607	NA
4.3 Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	607	NA
4.4 Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation applicable, pays dans lequel il est constitué, adresse et numéro de téléphone du siège social et site web	607	1
5 APERÇU DES ACTIVITÉS		
5.1 Principales activités	8-10 ; 47-52	NA
5.2 Principaux marchés	8-13 ; 16-26 ; 28-29 ; 466-470	5-28
5.3 Événements importants dans le développement des activités	6-7 ; 14-26	5-28
5.4 Stratégie et objectifs	11-15 ; 30-31	3-4
5.5 Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	NA	NA
5.6 Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	30-40	5-28
5.7 Investissements	58 ; 268-348 ; 373-377	NA
6 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE		
6.1 Description sommaire du Groupe	8-10 ; 28-29	NA
6.2 Liste des filiales importantes	28-29 ; 480-517	NA
7 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT		
7.1 Situation financière	30-46 ; 53-57	3-28
7.2 Résultats d'exploitation	30-46	5-28
8 TRÉSORERIE ET CAPITAUX		
8.1 Informations sur les capitaux de l'émetteur	55 ; 352-356 ; 460-465 ; 571-574	10;21;25-29;33
8.2 Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	357	NA

8.3	Informations sur les besoins de financement et la structure de financement de l'émetteur	56-57	5;10;29
8.4	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sensiblement sur les activités de l'émetteur	598	NA
8.5	Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés au point 5.7.2.	55-57 ; 59	NA
9	ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE	12 ; 14-15 ; 41 ; 46 ; 179	3;4;30-32
10	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES		
10.1	Principales tendances récentes ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice Tout changement significatif dans la performance financière du Groupe ou fournir une déclaration négative appropriée	59	3-28
10.2	Tendance, incertitude, contrainte, engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	14-15	3;4
11	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	NA	NA
12	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE		
12.1	Conseil d'administration et Direction générale	64-97	NA
NA12.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction générale	146	NA
13	RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES		
13.1	Montant de la rémunération versée et les avantages en nature	98-142	NA
13.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	448-455	NA
14	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION		
14.1	Date d'expiration du mandat actuel	67-68 ; 73-81 ; 93-94 ; 99	NA
14.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	NA	NA
14.3	Informations sur le Comité d'audit et le Comité de rémunération de l'émetteur	85-90	NA
14.4	Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise	65	NA
14.5	Incidences significatives potentielles sur le gouvernement d'entreprise, y compris les modifications futures de la composition du conseil et des comités	66-68	NA
15	SALARIÉS		
15.1	Nombre de salariés	281	NA
15.2	Participations et stock-options des administrateurs et des dirigeants	67 ; 73-81 ; 93-94 ; 98-142	NA
15.3	Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	448 ; 455 ; 544 ; 563 ; 567 ; 603 ; 608	NA
16	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES		
16.1	Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote	603-604	NA
16.2	Droits de vote différents des actionnaires susvisés	603-604 ; 607-608	NA
16.3	Contrôle de l'émetteur	603-604 ; 606	NA
16.4	Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA	NA
17	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	146-147 ; 448-449	NA
18	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR		
18.1	Informations financières historiques	138 ; 168-171 ; 179-180 ; 190 ; 192-196 ; 204-205 ; 208-218 ; 224-234 ; 243-247 ; 352-522 ; 529-592	5-28
18.2	Informations financières intermédiaires et autres	NA	5-28
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques	523-528 ; 593-598	NA
18.4	Informations financières <i>proforma</i>	NA	NA

18.5	Politique en matière de dividendes	12 ; 602	4; 31-32
18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	259 ; 519-522 ; 590-592	36-37
18.7	Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	59	3-28
19	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
19.1	Capital social	144-145 ; 603-609	1
19.2	Acte constitutif et statuts	609-614	NA
20	CONTRATS IMPORTANTS	59	NA
21	DOCUMENTS DISPONIBLES	608	NA